

Département de sciences sociales  
Ecole Normale Supérieure de Cachan  
Bâtiment Cournot, 4ème étage  
61, avenue du Président Wilson  
94235 CACHAN

## **Rapport du Jury du concours 2006**

Epreuves écrites et orales

## Epreuves écrites d'admissibilité

Concours Sciences sociales option Cachan 2006

## ÉPREUVE ÉCRITE DE SCIENCES SOCIALES

(Durée : 6 heures – coefficient : 5)

Laure de Verdalle, Thomas Fabre, Jean-Christophe Marcel, Frédérique Omer-Houseaux, Stéphane Peltan, Yamina Tadjeddine.

Sujet : *L'entreprise : organisation économique ou organisation sociale ?*

Total des candidats : 512 – présents : 470 – Absents : 42

Note mini : 0 – Note maxi : 19,5 – Moyenne : 06,91 – Écart type : 03,75

Comme le veut cette épreuve, le sujet proposé cette année était une fois encore un sujet de sciences sociales, qui exigeait de la part des candidats de solides connaissances en sociologie, en économie et en histoire. Cette dernière discipline, trop souvent laissée pour compte dans les copies, s'avérait notamment indispensable pour mettre le sujet en perspective et pour éviter la simple "récitation" de connaissances en économie et en sociologie de l'entreprise. Le principal piège de la formulation proposée – qui renvoyait à une partie classique et bien identifiée du programme - consistait en effet pour les candidats à se réfugier derrière leurs cours et à ne pas faire l'effort de problématiser leur réflexion. Ce fut le cas pour l'essentiel de ceux qui n'ont accordé qu'une attention très rapide aux documents, qui avaient pourtant été soigneusement sélectionnés pour mettre les candidats sur la piste d'une articulation possible entre dimension économique et dimension sociale de l'entreprise (c'était le cas par exemple des premiers textes sur la responsabilité sociale des entreprises).

Le jury a donc valorisé fortement les copies qui ont réussi à éviter un plan dichotomique (l'entreprise est une organisation économique ; l'entreprise est une organisation sociale ; au mieux elle est à la fois économique et sociale) et qui ont véritablement travaillé la question des articulations possibles entre l'économique et le social (par exemple en se demandant en quoi et par quels canaux la dimension sociale de l'entreprise pouvait influencer sur ses performances économiques). Loin d'opposer ces deux dimensions intrinsèquement liées au sein de l'entreprise, il fallait questionner les conditions (historiques, politiques) et les limites de leur compatibilité.

Le jury rappelle donc une fois de plus que les documents constituent une part essentielle du sujet et qu'il importe de les considérer comme tels. Par ailleurs cette année les documents présentaient l'avantage d'être assez simples à analyser et ne devaient poser aucune difficulté majeure, à l'exception peut-être du document 6 portant sur les délocalisations. Ils fournissaient notamment aux candidats des données empiriques qui devaient leur permettre d'éviter un traitement trop théorique du sujet. Il ne s'agissait pas par exemple de réciter intégralement son cours de microéconomie, ou de ressortir une série de références sur la culture d'entreprise mais de les intégrer à un raisonnement de sciences sociales et de les confronter aux données disponibles.

Le jury a donc valorisé les copies qui :

1/ ont adopté dès l'introduction des définitions claires et précises (entreprise, organisation, organisation sociale, organisation économique) et ont su s'interroger sur la polysémie des termes "économique" (diversité des objectifs économiques, la sphère économique considérée comme un champ relativement autonome et isolable par l'analyse) et "social" (existence de phénomènes de socialisation dans l'entreprise, naissance d'une question sociale qui identifie le bien-être collectif et l'insère dans le politique) ;

2/ ont nourri leurs analyses par des connaissances historiques fines et précises. On attendait *a minima* que soit évoqué le paternalisme d'entreprise, à travers des exemples précis et argumentés. L'article du *Monde* (document 1) suggérait un mouvement historique de prise en charge du social

allant de l'entreprise à l'Etat-providence puis tendant à se replier à nouveau sur l'entreprise, qui pouvait être discuté à la lumière des évolutions du droit du travail et de la protection sociale ;

3/ ont exploité de manière précise les documents proposés. Il ne suffisait pas par exemple de citer le document 6 au détour d'une phrase sur les délocalisations. Encore fallait-il voir que le phénomène recouvrait des réalités très différentes selon les secteurs d'activité et que les délocalisations pouvaient, dans certains cas, aller de pair avec des créations d'emploi. Pour ce document comme pour l'ensemble des documents statistiques, une exploitation efficace peut s'appuyer sur quelques calculs simples permettant d'interpréter les données. On pouvait mettre en évidence en rapprochant les documents 6, 7, 8 et 9, la diversité des entreprises (selon la taille, le secteur d'activité, l'ouverture internationale) et réfléchir sur l'impact de cette diversité sur les relations sociales à l'intérieur de l'entreprise.

4/ ont fait un usage, réfléchi et éclairé par les documents, de notions fondamentales des sciences sociales à l'intérieur de la perspective tracée par l'énoncé du sujet, s'interrogeant par exemple sur la façon dont les analyses économiques de l'entreprise intègrent la dimension sociale de leur activité : externalités, asymétries d'information, coûts de transaction, évolution des formes de l'organisation du travail...

5/ ont élargi leur panier de références pour aller évoquer des travaux portant sur le droit du travail, la protection sociale, le capitalisme, etc., sans pour autant tomber dans l'accumulation superficielle de noms et de titres, un excès toutefois moins présent que dans les copies de l'an dernier.

A l'inverse, le jury a sanctionné les copies qui :

1/ n'ont pas soigné la réflexion autour des termes du sujet. C'était sans doute là la principale difficulté et ne pas s'y atteler a inmanquablement conduit à passer à côté de l'épreuve, quand bien même les copies étaient longues et agrémentées de multiples références théoriques. Le manque de définitions et par conséquent de problématisation constitue le principal grief attribuable aux candidats qui n'ont pas réussi l'épreuve de sciences sociales.

2/ ont traité le sujet exclusivement comme un « sujet d'actualité », ou bien qui, inversement, n'ont évoqué les questions de la responsabilité sociale de l'entreprise ou des conséquences de la globalisation que de manière très allusive ;

3/ ont traité séparément approche économique et approche sociologique de l'entreprise. D'une part, comme on l'a déjà signalé, il s'agissait d'analyser les rapports entre dimension sociale et dimension économique de l'entreprise ; d'autre part, il ne fallait pas réduire de manière simpliste les termes « économique » et « sociale » aux approches disciplinaires auxquelles ils font *a priori* référence. Autrement dit, il fallait impérativement éviter un plan catalogue énumérant d'un côté les analyses de la théorie économique de l'entreprise, d'un autre côté le point de vue de la sociologie sur la question.

4/ ont adopté une posture normative trop marquée, soit en fustigeant le « cynisme » et l'hypocrisie des avatars récents du capitalisme, soit en magnifiant les bienfaits de la responsabilité sociale de l'entreprise. Certes, le sujet proposé fait régulièrement dans le monde scientifique l'objet de vifs débats, mais nous rappelons que les candidats ont pour objectif de rendre compte de manière structurée et problématisée des divers points de vue existant sur la question posée, ce qui implique un certain effort de neutralité dans le propos. Pamphlets et autres panégyriques sont donc sinon proscrits, du moins sévèrement sanctionnés ;

5/ n'ont pratiquement pas fait mention des documents ou, inversement, se sont limitées ou presque à la seule analyse des documents ; quelques-unes de ces copies, lorsqu'elles étaient claires, pertinentes et argumentées, ont pu atteindre une note proche de la moyenne, jamais davantage. On peut également signaler une tendance à utiliser les documents de façon très superficielle, parfois sans relier ces derniers à la question posée. Enfin, quelques erreurs grossières ont surpris le jury : envisager la réduction de la durée annuelle du travail ou l'augmentation du coût du travail ouvrier (document 3) comme le résultat d'une politique sociale des entreprises, considérer la relation entre taux de syndicalisation et taille de l'entreprise (document 8) comme un symptôme de relations professionnelles plus apaisées dans des PME forcément conviviales, ou encore soutenir en dépit des

données que les délocalisations sont toujours défavorables à l'emploi (document 6) sont autant de faux-sens qui sont la rançon d'une lecture des documents négligente et/ou incapable de s'extirper des lieux communs.

En ce qui concerne la forme, le jury remarque une fois de plus des écarts assez conséquents entre les copies. Il semble donc nécessaire de rappeler quelques consignes évidentes quant aux exigences propres à la dissertation. Une introduction ne doit être ni trop longue ni trop courte, elle doit comporter une définition des termes du sujet, une problématique claire et aisément repérable, une annonce de plan rigoureuse et précise. Les transitions entre les parties (et même entre les sous-parties) sont absolument nécessaires à la clarté du devoir et elles doivent clairement montrer en quoi ce qui déjà été exposé ne suffit pas à répondre à la question et doit être complété par ce qui suit. Les documents mobilisés doivent être cités. Enfin, il convient que les candidats prennent le temps de relire leurs copies, dont certaines présentent un niveau d'orthographe absolument catastrophique. Par rapport à l'an dernier, le jury a par contre apprécié l'absence de copies "fleuves" et trop souvent pauvres sur le fond. La quantité n'étant pas nécessairement gage de qualité, les meilleures dissertations sont souvent celles qui savent mettre en oeuvre une démonstration économe, allant à l'essentiel et mobilisant à bon escient les connaissances acquises.

**EPREUVE ECRITE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE**

(Durée : 6 heures - coefficient : 3)

Nicolas Barreyre, Sophie Cœuré, Justine Faure, Fabrice Grenard, Odile Roynette

Sujet: *Habiter et travailler en ville (France, des années 1870 aux années 1960)*

La composition d'histoire contemporaine portait cette année sur le sujet suivant : « Habiter et travailler en ville (France, des années 1870 aux années 1960) ». Le libellé n'était pas accompagné d'une chronologie. Avec une moyenne de 6 sur 20, les résultats sont inférieurs à ceux de l'an dernier, tirés par le bas par un grand nombre de copies décevantes. Toutefois, sur les 481 copies corrigées, dont peu de copies blanches, 69 ont obtenu une note supérieure à la moyenne, dont deux 15, quatre 16 et deux 17.

La majorité des candidats ont paru surpris, et souvent désemparé, par ce sujet d'histoire urbaine, embrassant un siècle d'urbanisation accélérée qui modifia la physionomie des villes, changea leur fonctionnement et bouleversa le rapport des urbains à leur espace. Le jury voudrait souligner ici les principales difficultés rencontrées par les candidats.

Tout d'abord, les candidats ne prennent que trop rarement le soin de définir en introduction les termes du sujet. La ville n'est souvent pas définie en termes historiques et démographiques, menant les candidats vers une essentialisation de la ville, analysée comme un archétype, voire une notion philosophique. De nombreux candidats ont ainsi construit une problématique centrée sur l'idée de modernité, qui ne répondait que très imparfaitement aux attentes du jury. À l'inverse, les mots « habiter » et « travailler » devaient conduire les candidats à traiter ce sujet d'histoire urbaine dans une perspective avant tout socio-économique. Il convenait de s'interroger sur les interactions entre les deux activités et leurs évolutions au cours de la période étudiée. Ainsi, le jury a valorisé les tentatives de typologie des emplois et groupes sociaux des villes selon leur activité dominante ; il a particulièrement apprécié également les jeux d'échelle sur les espaces. Le jury rappelle en conséquence une nouvelle fois l'importance de l'introduction, qui en définissant les termes du sujet, permet de le problématiser et d'éviter l'écueil du hors-sujet.

Ensuite, les connaissances en terme d'histoire urbaine sont apparues comme souvent trop lacunaires. Les meilleures copies à l'inverse ont su mobiliser les connaissances acquises en cours. Cette méconnaissance a conduit beaucoup de candidats à échouer sur les écueils suivants :

- L'absence de réflexion spécifique sur les bornes chronologiques, en introduction, a mené à des plans reprenant en grande majorité les ruptures chronologiques classiques, celle des deux guerres mondiales, sans s'interroger sur les spécificités du sujet et ainsi souligner la pertinence de ces conflits au regard de l'histoire urbaine. À l'inverse, quelques copies ont parfois cherché à prendre comme rupture l'année 1931 (lorsque la population urbaine l'emporte sur la population rurale) mais celle-ci ne se justifiait guère au regard de la problématique du sujet. Soulignons aussi l'illusion statistique qui revient à présenter le recensement de 1931 comme un tournant, simplement parce qu'on y constate un taux d'urbanisation de 50%. Certains candidats ont fait le choix du plan thématique. Plus difficile à construire, cette approche a cependant parfois donné de bons résultats, lorsque l'articulation entre le lieu de travail et le lieu d'habitation structurait le développement de manière problématisée (en évitant bien évidemment le 1°) Habiter et le 2°) Travailler).

- Le jury a remarqué une grande inégalité dans le contenu des développements. Un des problèmes récurrents consistait à ne développer qu'un aspect du sujet, en ne l'abordant pas dans sa globalité. Par exemple, le traitement chronologique du sujet était souvent déséquilibré, avec de bons développements sur la fin du 19° siècle mais un manque de connaissances précises pour les années

1950 et 1960, compensé maladroitement par des développements généraux sur les Trente Glorieuses ou l'avènement de la société de consommation (à cet égard, le jury rappelle combien la dissertation d'histoire doit se nourrir d'exemples précis, contextualisés et développés). De même, beaucoup de candidats ont oublié que Paris n'est pas la seule ville de France. Enfin, la diversité sociologique des villes françaises est passée sous silence, les candidats se consacrant souvent exclusivement au sort des ouvriers (les bourgeois, lorsqu'ils apparaissent, étant assimilés aux rentiers).

- Des aspects essentiels au traitement du sujet ont été trop souvent oubliés par les candidats. Le rythme de la croissance urbaine, qui offrait un arrière plan indispensable, reste mal connu, en particulier dans ses inflexions (ralentissement des années 1880 ou 1930). Les politiques du logement, de la ville ou de l'aménagement du territoire sont elles aussi absentes de la plupart des copies. Si certains candidats ont mentionné la naissance des HBM ou la loi Loucheur, le rôle de l'État, des municipalités et du secteur privé dans la construction des logements est trop souvent négligé. De même, si de nombreuses copies ont signalé la création de la DATAR, la mise en place des ZUP puis des ZAC n'a presque jamais été évoquée. Notons aussi que peu de candidats font référence à des travaux d'historiens (*L'Histoire de la France urbaine* dirigée par Georges Duby, les ouvrages d'Annie Fourcaut sur la banlieue...) et mobilisent rarement leurs cours de sciences sociales, où ils auraient pu trouver nombre d'idées et d'exemples : certaines copies ont ainsi utilisé pertinemment les enquêtes sociologiques sur les grands ensembles menées dès les années 1960. Utiliser les sciences sociales ne veut cependant pas dire utiliser du jargon, mais insister sur l'expérience vécue des acteurs sociaux. En revanche, le jury a apprécié des références littéraires souvent pertinentes.

- Pour pallier le manque de connaissances, beaucoup de candidats ont élargi leur réflexion à « vivre en ville », se lançant alors dans de longs hors-sujet sur la culture urbaine (les avant-gardes, les expositions universelles, les années folles, la culture de masse...) ou sur la vie politique française. La ville ne devenait alors que le décor d'une dissertation générale sur la France. Parfois, le candidat cherchait à justifier cette approche par une pirouette, la ville étant censée être le « miroir » de l'histoire de France la plus classique. Or, il ne suffit pas de dire que les manifestations du 6 février 1934 se sont passées en ville pour sortir ce développement du hors-sujet.

Sur un plan plus factuel enfin, le jury rappelle que des connaissances chiffrées de base sont indispensables (le seuil statistique de la population agglomérée formant une « ville » a évolué selon les copies de 1 000 à 200 000 habitants) et que l'orthographe des noms propres doit être respectée (le nom d'Haussmann a posé problème à de nombreux candidats). Plusieurs anachronismes sont aussi revenus fréquemment dans les copies : les travaux du baron Haussmann placés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les grands ensembles perçus comme des ghettos urbains répulsifs dès leur construction...

Soulignons pour conclure que, si le sujet semble avoir surpris la masse des candidats, beaucoup de bonnes et de très bonnes copies ont su mobiliser des connaissances solides et un sens historique déjà affirmé au service de cet exercice difficile qu'est la composition d'histoire.

Concours de sciences sociale option Cachan 2006

## **EPREUVE ECRITE DE MATHEMATIQUES**

(Durée : 4 heures – Coefficient : 3)

Patricia Reynaud-Bouret, Gilles Stoltz

### Commentaires généraux :

Commençons par un point très important. Jusqu'à cette année, la calculatrice était autorisée à l'écrit. Nous voulons l'interdire à partir de la session 2007. Elle n'est pas nécessaire à l'épreuve, et pire, peut même induire les candidats en erreur (comme nous le verrons dans la suite du rapport).

En ce qui concerne le sujet de cette année, les candidats ont probablement été surpris par la quantité de questions ayant trait à l'analyse, présente dans toutes les parties du sujet. Cela ne s'était pas produit depuis plusieurs années. Si cela a aidé les moins bons candidats, finalement plus à l'aise dans ce domaine dont les fondements et techniques simples sont étudiés au lycée, les meilleurs candidats ont pu être déstabilisés par leur incapacité à écrire des preuves propres dans ce domaine. Cette impression a été probablement renforcée par la séparation depuis cette année des épreuves de mathématiques du concours b/1 d'avec celui des administrateurs de l'INSEE, parmi lequel on trouvait les copies présentant les démonstrations les plus précises.

Le sujet était long, le candidat ayant eu 20 a abordé à peine plus des trois quarts du sujet – cela est intentionnel : le sujet est conçu pour permettre aux candidats d'avoir un certain choix dans les questions à résoudre. Nous avons cependant noté avec plaisir que sur l'ensemble des copies, toutes les questions ont été traitées, à part la question 7c du problème I, qui était la plus difficile de l'épreuve.

Nous avons cette année encore constaté qu'il existait deux catégories de candidats : ceux qui ont assimilé leur cours et ont travaillé les mathématiques durant l'année, et ceux qui ont essayé de survivre avec leurs souvenirs de lycée. Ces derniers ont naturellement les moins bonnes notes, mais nous avons pu les classer (contrairement à l'année précédente) grâce à la première question de l'exercice, qui s'est révélée déterminante pour eux. Il s'agissait de tracer le tableau de variations d'une fonction très simple. Malheureusement, ceux qui ne savaient plus comment on traçait un tel tableau pensaient trouver en leur calculatrice une planche de salut ; ils improvisaient alors un tracé de fonction, souvent faux ou très lacunaire (et visiblement lu sur leur machine) sans même penser à donner la dérivée et à étudier son signe, ce que nous ne pouvons accepter. C'est à cause de, et pour ces candidats, que nous voulons interdire la calculatrice désormais.

### Commentaires plus spécifiques :

*Sur l'ensemble du sujet.* À propos de la présentation, le jury aimerait que tous les candidats numérotent leurs réponses aux questions, surtout lorsqu'ils ne traitent pas ces dernières dans l'ordre (ce qui, naturellement, est leur droit), et qu'ils les séparent mieux les unes des autres. Il est agaçant, mais évidemment pas sanctionné, que les candidats recopient l'énoncé de la question (cela rend parfois difficile la distinction entre solution ou énoncé). Il faut employer les raccourcis et abréviations avec la plus grande parcimonie ; à titre d'exemple, les termes FPT ("formule des probabilités totales", vu le contexte) ne font pas partie des notations usuelles.

Les problèmes usuels de logique demeurent : l'utilisation excessive et à tort du symbole



d'équivalence  $\Leftrightarrow$ ; certains confondent causes et conséquences, et indiquent donc, par exemple, des conditions nécessaires quand on leur demande des conditions suffisantes ; enfin, une erreur typique de la question c des préliminaires du problème I a été de penser que  $(a, b) \neq (1, 1)$  et  $b \neq 1$  impliquent  $a = 1$ , alors qu'il ne suffisait évidemment pas d'étudier  $g(1, b)$ .

*Exercice.* Cet exercice était un exercice classique d'analyse, qui ne mobilisait que le cours et qui, surtout, ne demandait de montrer aucun résultat abstrait. Il était destiné à classer les candidats les plus faibles et il a parfaitement accompli son rôle. Soulignons quand même quelques fautes impardonnables.

- Plusieurs candidats ne savent toujours pas dériver la fonction exponentielle.
- L'existence du réel  $M$  de la question 2 a été l'une des questions les plus mal traitées de tout le sujet. Les candidats qui récitaient la phrase "la fonction est bornée et atteint ses bornes" éprouvaient trop souvent des difficultés à comprendre ce que cela pouvait bien vouloir dire. En particulier, s'ils réalisaient parfois que cela donnait un majorant de la fonction, ils ne comprenaient pas le caractère borné en termes de minorant. D'autres n'ont pas vu le problème de l'uniformité et se sont appliqués à montrer que pour tout  $x$ , il existe  $M$  vérifiant la condition, alors que l'objet de la question était que ce  $M$  ne dépende pas de  $x$ .
- Les développements limités sont vraiment mal maîtrisés et souvent faux (cela, même dans les bonnes copies).

*Problème I.* Le problème I constituait la partie la plus difficile de l'épreuve et a été ressenti comme telle. Il mêlait algèbre, calcul des probabilités et analyse, avec pour but l'étude d'une chaîne de Markov à deux états (qui est d'ailleurs, vu le programme, le seul cas que les candidats peuvent étudier). Au final, il a été mieux traité que ce que l'on pouvait prévoir, car beaucoup de candidats n'ont pas hésité à sauter certaines questions et à avancer dans le sujet. Nous continuons à encourager cette pratique qui permet au candidat de montrer ce qu'il sait faire.

- Pour les préliminaires, notons que si on demande de "montrer que", on attend autre chose qu'un simple recopiage de l'énoncé. Cela ne paraît pas évident à beaucoup de candidats. Plus fondamentalement, il faut garder à l'esprit l'objectif donné par le sujet : montrer certaines convergences (vers 0 ou 1/2). Pour les questions c et d, il ne fallait pas hésiter à majorer, même brutalement, tant que le résultat s'ensuivait. Presque aucun candidat n'y a pensé, et beaucoup se sont embourbés dans des calculs exacts délicats.
- Quand on demande à la question 1 de "donner la loi", on souhaite aussi le nom de la loi quand elle est connue.
- La partie sur le calcul matriciel a encore fourni son long cortège de fautes. Les candidats ne vérifient pas systématiquement l'adéquation du nombre de lignes et de colonnes au moment de multiplier deux matrices de tailles différentes. Beaucoup de candidats pensent que  $Q^n$  est composée des éléments de  $Q$  pris individuellement à la puissance  $n$ . Ils n'ont pas remarqué que si 1 était valeur propre de  $Q$  alors tel en était également le cas pour  $Q^n$ .
- Tout le sel du modèle markovien réside dans la dépendance en le passé (même si c'est une dépendance plutôt faible, via le rang précédent). Certains candidats ont pensé qu'on pouvait alors dire que  $X_{n+k}$  était indépendant de  $X_n$  pour  $k \geq 2$ .
- Les suites récurrentes de la question 5 ont été remarquablement mal traitées et le système de la question 4b mal résolu, révélant une vraie difficulté à faire du calcul "abstrait". Par ailleurs les cas limites (ceux, par exemple, où  $p_0$  et  $p_1$  sont tous deux nuls) sont quasi systématiquement passés sous silence, alors que l'on demandait évidemment une réponse dans tous les cas, comme le suggérait la fin de l'énoncé de la question 4b.
- Notons enfin une faute vraiment intrigante. Beaucoup de candidats pensent qu'un estimateur est toujours asymptotiquement sans biais et que la réponse à la question 7a provient de la définition même d'un estimateur. Rappelons qu'un estimateur est simplement "une fonction (mesurable) des observations". D'autres appliquent la loi des grands nombres en prétextant à tort l'indépendance des observations. La question 7d découlait directement de la question 7c, grâce à l'inégalité de

Tchebychev, qui semble ignorée par trop de candidats.

*Problème II.* Le problème II servait à montrer diverses inégalités fonctionnelles de type Cauchy-Schwarz. C'était principalement de l'analyse, mêlée à quelques résultats sur les polynômes. Son caractère plutôt abstrait en a rebuté plus d'un.

– L'inégalité de Cauchy-Schwarz ayant souvent été vue en cours, les candidats ont essayé de se souvenir de sa démonstration – ce qui a conduit à certaines approximations ou fautes dans le raisonnement. Il faut noter que Schwarz s'écrit sans « t ».

– La question 2 a été trop peu traitée par les candidats ayant réussi la question 1, alors que la méthodologie mise en œuvre est la même. Cela traduit sans doute une compréhension plutôt superficielle de la démonstration de l'inégalité de Cauchy-Schwarz. On notera, à la question 2a, que nombre de candidats ont montré que  $h$  était négative en arguant à tort qu'une somme de trois termes, dont deux positifs, est nécessairement du signe du troisième. La question 2d était là uniquement pour indiquer la bonne condition nécessaire et suffisante. Nonobstant ceci, aucun candidat n'est allé au-delà de la démonstration que  $f$  et  $g$  sont proportionnelles, ce qui traduit une mauvaise compréhension de l'énoncé et un manque de recul par rapport aux objectifs d'un ensemble de questions (cf. également les commentaires à propos des préliminaires du problème I).

– La question 3a a été bien comprise, même si des réponses laconiques comme " $\_ = 2$ " ne sont pas suffisantes. L'étude de fonction de la question 3b a été mal traitée, elle aussi, et a encore donné lieu à des calculs de dérivées fantaisistes.

## Epreuves écrites d'admission

**EPREUVE ECRITE DE PHILOSOPHIE**

(Durée : 6 heures – coefficient : 2)

Emmanuel Cattin, Yves Duroux, Marie Gaille-Nikodimov, Bertrand Ogilvie

Sujet : *Faire ce que l'on dit*

On ne manquera pas de le relever pour commencer : les élèves des classes préparatoires, dans l'ensemble, préparent l'épreuve de philosophie du concours avec sérieux. Les imperfections dans la réalisation, les déficiences ou défaillances de toute nature, dont on commentera ici les principales, n'enlèvent pas à la Commission le sentiment que les élèves ont été bien préparés et s'engagent eux-mêmes dans la réflexion philosophique avec une résolution qui les honore. D'excellentes notes ont ainsi été attribuées, dont, chose exceptionnelle, un 19, trois 17 et huit 16, qui sont à elles seules la marque d'un engagement philosophique rigoureux, de la part d'élèves dont la philosophie ne fut peut-être pas la vocation initiale, mais en lesquels assurément la Commission aurait toute confiance s'ils devaient un jour se tourner vers elle. On relèvera qu'un nombre tout à fait honorable de copies (143) a obtenu une note égale ou supérieure à 10, et qu'en revanche un très grand nombre (144) a été noté à la hauteur de 6 ou de 7, signe d'un travail qui, sans être indigne, est pourtant resté, à un égard ou à un autre, en friches.

Un tel sentiment, encourageant pour chacun, n'effacera cependant pas les difficultés encore rencontrées sur leur chemin par nombre d'élèves, et qu'il nous appartient de décrire ici. Sans doute, on relèvera à nouveau des défaillances troublantes dans l'écriture simplement correcte par les élèves de leur langue maternelle. Mais, de façon plus frappante encore, les difficultés les plus fréquentes et préoccupantes concernent peut-être surtout la propriété des termes, dont la signification exacte demeure parfois manifestement floue dans l'esprit des candidats. La détermination des concepts s'en trouve d'autant fragilisée. Manque ainsi aux élèves, de façon assez générale, l'accompagnement tacite d'une réflexion sur la langue qui saurait, s'arrêtant aux mots, atteindre à la rigueur des concepts. Seule la pratique assidue des textes de la tradition philosophique, jusqu'au contact, s'il est possible dans les conditions que la Commission sait exigeantes des classes préparatoires, avec la langue originale de leur création, est capable de restituer ce rapport attentif et précis à sa propre langue qui manque parfois si gravement en philosophie.

C'est alors une deuxième remarque qui s'impose : on ne reviendra assurément pas sur l'exigence première et directrice d'une analyse attentive et rigoureuse du sujet proposé, qui commence par se rendre réceptive à toute la précision de sa lettre. Toute substitution initiale plus ou moins concertée est à cet égard catastrophique, et, s'agissant du sujet proposé lors de la session 2006, il était requis de lui garder (ou de savoir constamment revenir à) toute la simplicité de son expression pour aller jusqu'au bout des difficultés qu'il enveloppe. Mais nous voudrions ici exprimer tout d'abord une préoccupation différente, concernant la culture philosophique des élèves. C'est elle qui donne les signes les plus apparents et les plus inquiétants d'une fragilité qui requiert en effet des remarques particulières. L'appel à une réflexion autonome, affranchie de toute allégeance, fût-elle tournée vers les autorités de la tradition philosophique, comme l'encouragement, ici renouvelé, à mobiliser des données et concepts précis, toute une matière étrangère issue des mathématiques, des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales, seraient en eux-mêmes désastreux s'ils devaient aboutir à faire passer au second plan, voire à faire disparaître l'exigence directrice de se former en philosophie au contact de la tradition. Car c'est bien le point qui aura frappé, plus que tout autre peut-être, la Commission dans son ensemble : la culture philosophique des candidats reste souvent

trop fragile pour venir en renfort d'une argumentation et réflexion conceptuelles dont la liberté est d'autant plus grande qu'elle a consenti à se former à une telle tradition. Les auteurs les plus classiques aux lieux supposés les plus familiers sont loin d'être toujours maîtrisés comme on l'attendrait lorsqu'il est fait appel à eux. Aucune obligation ne prévalant ici qui fût de la nature de l'autorité, il reste que les auteurs peuvent au moins soutenir et affermir la liberté du candidat, et que la légèreté avec laquelle ils sont parfois mobilisés, entrant en scène puis disparaissant sans laisser la moindre trace, l'affaiblirait plutôt. Surtout, les observations psychologiques, sociologiques ou anthropologiques, d'ailleurs laissées tout à fait à l'état sauvage et sans mobilisation effective des méthodes propres aux sciences humaines, tiennent trop souvent lieu d'une analyse conceptuelle rigoureusement conduite, à laquelle sans nul doute l'habitude des textes philosophiques contribuerait d'une tout autre façon. On ne saurait par conséquent encourager trop vivement les élèves à prendre le temps requis pour lire *les textes philosophiques eux-mêmes* plutôt que de s'en tenir aux survols de doctrines qui neutralisent la plupart du temps la réflexion, quand du moins ils peuvent être considérés comme fidèles, ce qui est rare. Dans un ordre de considérations proche de celui-ci, la Commission, consciente assurément qu'il faut choisir, recommandera cependant aussi de se tourner avec une attention un peu plus soutenue vers la philosophie contemporaine. Non qu'il s'agisse nécessairement d'en mobiliser les derniers développements, ni qu'une copie qui s'en tiendrait aux Grecs n'eût chance d'atteindre à l'excellence, mais on remarquera que la philosophie contemporaine reste sans doute — *toutes traditions confondues* — assez communément ignorée. Insistons bien : la nouveauté ne rencontrera assurément pas en elle-même la moindre faveur, mais il n'y a pas non plus de raison qu'elle soit si injustement délaissée.

S'il nous paraît nécessaire d'encourager les candidats à soutenir un rapport plus vif aux textes philosophiques, classiques et contemporains, c'est bien d'abord en vue de la réflexion libre et instruite qui leur est demandée. Là aussi, nous voudrions mettre en garde contre deux écueils qu'il s'agit d'éviter. Le premier est celui d'une rhétorique plus ou moins virtuose qui ne prendrait à aucun moment au sérieux la question posée. Si la dramatisation pathétique des questions philosophiques n'est pas de mise, on attendra légitimement que celles-ci soient cependant réellement posées, et non traitées à la légère. Il y a chance pour qu'un travail qui ne porte la marque d'aucune forme d'embarras soit aussi passé à côté du problème, et la facilité se retournera alors immédiatement en frivolité ou désinvolture. Le second est le péril des lieux communs, décidément envahissants. Les traverser en long et en large ne donnera rien de bon, enlevant tout tranchant décisif à l'analyse. On s'en gardera absolument, tout ce qui est avancé à ce titre aboutissant à éloigner et obscurcir ce qui seul est digne de question, mais doit d'abord être rejoint comme tel. Les exemples familiers sont différents, ils peuvent donner lieu à des analyses conceptuelles tout à fait pertinentes et même brillantes, mais on veillera aussi à ne pas se perdre en descriptions sans portée ni analyse effectives, dont le luxe de détails particuliers ne tiendra jamais lieu. Leur caractère naturel et spontané pourra aussi se retourner rapidement en apparence fastidieuse, principalement lorsqu'ils ne servent, en fait, à rien.

Le sujet proposé appelle des remarques particulières. Comme il va de soi, il s'agissait de le prendre au sérieux d'abord en sa lettre pour accéder à la position de la question elle-même. Le mode infinitif du verbe principal n'aura pas été trop déroutant. Il a pour bon nombre de candidats résonné comme un impératif, ce qui est bien conforme à la langue, même si la considération du simple sens de ce qui était, alors, regardé comme un *principe* s'imposait tout d'abord. La tournure proposée a souvent donné lieu à de bonnes analyses, distinguant les sens et les domaines du faire ou de l'agir et déployant la question des pouvoirs et limites du langage. Les croisements qui s'imposaient particulièrement entre les différents ordres de difficultés engagés par le sujet (comme entre les multiples domaines et sciences humaines et sociales concernés) ont souvent été au moins aperçus, même s'ils n'ont pas toujours été maîtrisés, ni la réflexion elle-même rigoureusement construite selon un fil conducteur solide et un plan tout ensemble ferme et accueillant. A cet égard, certains candidats ont été comme déchirés entre l'exigence de poser la question de la portée et de la limitation du langage, d'une part, et les difficultés relevant de la philosophie morale, d'autre part :

mais une telle scission, et l'effort de les tenir ensemble, constituaient précisément toute la difficulté proposée. Les dérives hors de tout à-propos sont apparemment moins dues à une mauvaise intelligence du sujet qu'à une stérilité concernant la question. Là même pourtant où le sujet n'est pas totalement oublié ou différé, on prendra garde à ne pas s'égarer en de faux problèmes, qui déplacent les difficultés et surtout interdisent de revenir sur ses pas. On ne saurait trop vivement enjoindre les candidats à un tel retour incessant et vigilant sur leurs propres démarches, par où ils s'assurent de leur orientation dans la question.

On relèvera en passant qu'un certain nombre de candidats ont privilégié un sens non-réfléchi du « on » (« faire ce que l'on nous dit de faire »), tournant alors l'essentiel de leur pensée vers les questions de l'hétéronomie, de l'obéissance et de l'aliénation, ou bien même, autre chemin qui fut parfois suivi, vers l'analytique existentielle et les différentes formes de l'inauthenticité. Il n'était pas question pour la Commission d'écarter arbitrairement un tel sens, qui pouvait du reste avantageusement être articulé au sens réfléchi (faire ce que l'on dit soi-même). Mais lorsqu'il prévalait exclusivement on pouvait cependant considérer qu'une dimension du sujet restait dans l'ombre. Une fois encore, la plus grande attention à la langue est toujours à nouveau requise : à sa lettre, sans doute, mais aussi, comme sur le point considéré, à ce qu'il est possible de regarder comme son esprit.

Rares ont sans doute été les travaux qui prenaient toute la mesure de la difficulté. La question élargie de la cohérence avec soi-même n'a été traitée que par quelques-uns, rarement jusqu'aux difficultés ontologiques et morales de l'identité. De même, les questions morales apparemment les plus immédiates (non pour autant les plus simples) de la promesse, de la fidélité, de la confiance et de la constance, n'ont pas toujours été aperçues. Plus communes furent les considérations sociales et politiques, mais c'est bien là justement que l'analyse fut parfois noyée sous les lieux communs, souffrant alors gravement d'un manque de radicalité. Les tirades elles-mêmes morales concernant les mœurs, contradictions et palinodies politiques se sont rarement portées jusqu'à de libres interrogations machiavelliennes, et la figure du prince, comme le sens du mensonge en politique, sont restés discrets. Dans le même sens, la Commission aura été surprise de voir que l'impératif catégorique n'était connu et restitué ni en sa signification propre (et sa présentation pouvait alors en certains travaux coexister de façon étrangement pacifique, sur le mode du prolongement, avec d'autres possibilités de penser et fonder la moralité pourtant radicalement incompatibles avec celle-ci : à cet égard, s'il s'agit bien d'explorer différentes possibilités de pensée, on prendra garde à chaque fois au mode de leur coexistence, dont la loi reste bien toujours le seul questionnement autonome, qui doit aussi, tout en rendant justice à chacune, choisir entre elles), ni dans le détail de ses différentes formulations. Son intervention dans la question, même par la voie du mensonge et de la sincérité, était loin de pouvoir alors être elle-même maîtrisée et judicieuse. Chemin faisant, on aura cependant trouvé d'excellentes analyses, à la fois précises et inspirées, de l'engagement.

Une remarque toute spéciale doit être faite concernant les énoncés performatifs. La Commission a rencontré là aussi quelques brillantes analyses, mais l'ensemble fut assez décevant, le mot lui-même, renforcé seulement de quelques exemples plus ou moins pertinents, devant la plupart du temps servir en tout et pour tout de signe de reconnaissance, sans que l'on y reconnaisse pourtant le moins du monde un concept clairement maîtrisé, ou, si les ambiguïtés demeurent s'agissant d'un concept en tout état de cause difficile, une notion dont précisément les difficultés auraient au moins été prises en vue. Austin n'a ainsi donné lieu qu'à quelques très rares analyses approfondies. Une telle observation va dans le sens de notre précédente remarque. La philosophie contemporaine est la plupart du temps utilisée (et non alors pour le meilleur) sous la forme de signaux lancés au hasard sans connaissance effective de ce qui est en question. Arendt s'en est sans doute mieux sortie, mais on aura alors du mal à ne pas s'impatienter devant l'inadéquation de considérations sans rapport avec le point précis qui était soumis à la réflexion. La familiarité avec un auteur a malheureusement aussi son risque, celui, si elle ne s'assure à chaque instant de son application, de faire oublier la question même.

La mobilisation des sciences humaines et sociales, comme de toute la culture des candidats, demeure dans l'ensemble insuffisamment pensée, puisqu'elle tient parfois lieu d'analyse

philosophique, et que la pensée s'arrête alors là où elle devrait commencer. L'analyse des actes de langage en aura ici en tout premier lieu souffert.

Il convient pourtant de le réaffirmer pour finir : la Commission aura été heureuse de vérifier une nouvelle fois que le concours donnait à certains esprits l'occasion de s'engager résolument dans une réflexion philosophique rigoureuse et subtile, menée avec la modestie qui seule ouvre l'accès à la profondeur.

Concours Sciences sociales option Cachan 2006

**EPREUVE ECRITE DE SOCIOLOGIE**

(Durée : 5 heures – coefficient : 3)

Jean-Samuel Beuscart, Jacques Commaille, Frédéric Gérard, Cécile Vigour

Sujet : *La place du travail dans les mobilisations collectives*

Total des candidats : 264 – Présents : 199 – Absents : 65

Note mini : 00,00 – Note maxi : 18,00 – Moyenne : 06,83 – Ecart type : 04,06

Pour un nombre important de candidats, le constat a pu être fait, quelque peu surprenant compte tenu du caractère somme toute classique du sujet, d'une incapacité à entreprendre un traitement sociologique pertinent ou même à donner une définition correcte de termes comme ceux de travail ou de mobilisations collectives pourtant au cœur du savoir sociologique. Cette absence de maîtrise pour aborder le sujet proposé a favorisé, d'autant que l'actualité s'y prêtait (voir les manifestations contre le CPE), des développements de sens commun plus proches du billet journalistique ou de la prose militante que du raisonnement sociologique. Faut-il d'abord rappeler ici l'importance d'une introduction, laquelle, outre la présentation de l'économie générale de la démonstration et la problématisation sur laquelle elle repose, doit fournir une définition des termes du sujet, les situer éventuellement par rapport à l'ensemble du savoir sociologique

Le traitement du sujet supposait d'adopter une perspective diachronique permettant d'évoquer l'évolution du monde du travail sur une longue période depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (voir, par exemple, Charles Tilly), particulièrement l'évolution du mouvement ouvrier et son déclin. De même le sujet suggérait d'aborder les transformations des mouvements sociaux en leur consacrant des analyses approfondies. Mais sur cet aspect, beaucoup de copies ont témoigné d'une incapacité à exposer clairement les enjeux de l'identification et des débats autour des « nouveaux mouvements sociaux », notamment autour de l'existence ou non d'un « mouvement social central ». En fait, trop souvent, les mouvements sociaux actuels étaient cités sans être véritablement étudiés, les candidats manquant visiblement de connaissances empiriques sur le mouvement ouvrier, sur les nouveaux mouvements sociaux et sur les formes actuelles de mobilisation ainsi que sur le sens à donner à ces dernières. Etaient alors cités pêle-mêle les grèves de 95, la mobilisation des infirmières, des prostituées, les actions contre le CPE, les sans-papiers... sans qu'une analyse soit entreprise en détail de leurs composantes traditionnelles ou nouvelles ou encore du sens à donner à la diversité des répertoires d'action et des éventuelles innovations dont ceux-ci sont l'expression. La difficulté fréquente à traiter correctement du sujet apparaissait à l'évidence dans les usages faits, ou non faits, des références : peu de références par exemple à Noiriél, Schwartz, Verret, des références souvent incertaines à Touraine et à son « Ecole », des références imprécises, allusives, pour mémoire (faut-il rappeler ici que la sollicitation d'un auteur, aussi prestigieux soit-il, n'a de sens dans une démonstration que si elle vient effectivement appuyer, illustrer un raisonnement?) Dans les lacunes ou les « silences », on peut citer le faible nombre de développements consacrés aux syndicats (qui font pourtant l'objet d'une abondante production de travaux), à la notion de conflit ou encore au rôle de l'Etat en la matière ou à celui du droit du travail.

Il est également à remarquer que la plupart des copies se sont concentrées sur le seul cas français. Or un regard comparatif avec d'autres pays européens, voire avec les Etats-Unis, pouvait être intéressant de manière à relativiser quelques préjugés et prénotions bien ancrées et à souligner la diversité possibles des formes de conflictualité et de leurs expressions autour du travail.

Enfin, le niveau assez faible de nombre des copies évaluées se révèle particulièrement dans des conclusions souvent indigentes, très courtes et médiocres sur le contenu et qui ne constituent bien



souvent que le résumé appauvri des propos précédemment tenus sans justifier la démonstration effectuée et sans qu'y soient tentées des généralisations ou ouvertes nouvelles perspectives d'analyse.

Bien entendu, le Jury a distingué les copies où était fait preuve, au contraire, d'une connaissance fine de la réalité économique et sociale de laquelle émergent les mouvements, et où la démonstration était illustrée d'exemples précis d'action collective, la mise en perspective historique étant alors de surcroît considérée comme particulièrement bienvenue, autant de qualités susceptibles d'attester la capacité à tenir un raisonnement sociologique fondé sur un usage pertinent de connaissances déjà acquises.

**EPREUVE ECRITE D'ECONOMIE**

(Durée: 5 heures –coefficient :3)

Guy Gilbert, Frank Bien, Marie Laure Cabon-Dhersin, Emmanuelle Taugourdeau-Lehmann

Sujet : *Salaires, productivité, emploi : théories économiques et évolutions récentes dans les pays développés***Notes (/20) (NB : les résultats ci après concernent l'ensemble des copies d'économie, copies des candidats au concours de l'ENS Cachan et copies de candidats au concours de l'ENSAE)**

- Nombre de copies : 207 (dont 5 copies blanches)
- **note minimum (hors copies blanches): 0 /20**
- note maximum : 18/20
- Moyenne : 7,39 (avec copies blanches)
- Ecart- type : 3,54 (hors copies blanches)

Le sujet proposé cette année s'inscrivait à nouveau et strictement dans le programme du concours. Son libellé était sans surprise. L'analyse des copies suggère d'ailleurs qu'il avait été préparé efficacement par un 1 candidat sur 4. A l'instar de certains sujets des années précédentes, il invitait d'une part à s'interroger sur les relations qu'entretiennent dans la théorie économique les trois notions de salaires, emploi et productivité, et d'autre part à rapprocher l'analyse théorique des « faits stylisés » qui émergent de l'analyse empirique des évolutions dans les pays développés et sur la période récente. Le jury attendait donc des candidat(e)s à la fois de solides connaissances de théorie économique mais également la capacité à les combiner avec quelques éléments empiriques significatifs. L'effet discriminant recherché portait moins sur le niveau de connaissances, que l'on pouvait légitimement supposer acquises par tous sur un tel sujet, que sur la capacité à organiser ces connaissances autour d'une problématique claire et cohérente.

Le résultat est à peu près conforme aux attentes des concepteurs du sujet, tout en restant légèrement décevant. La moyenne (7,39), en progrès par rapport à celle de l'an dernier, reste en deçà des attentes du jury sur ce sujet. La distribution est uni- modale (mode à 8) et la dispersion des résultats s'est légèrement accrue en raison de l'accroissement du nombre des copies de très bon niveau. L'épreuve s'est avérée à la portée d'une fraction significative des candidats ; un quart des candidats a fourni une copie satisfaisante et obtenu une note supérieure ou égale à 10/20, et un sur 6 (13%) a témoigné d'un très bon niveau (note supérieure ou égale à 12), attestant de l'acquisition de réelles capacités d'analyse économique et de synthèse. Un peu plus d'une copie sur cinq se révèle en revanche d'un niveau nettement insuffisant (note inférieure à 5/20). Cette proportion est en revanche nettement plus faible que celle de l'an dernier (une copie sur trois), ce qui explique la progression de la moyenne d'ensemble. Dans l'ensemble, le jury constate l'émergence de groupes de copies homogènes, mais une dispersion croissante entre les sous-groupes.

Parmi les 64 candidats déclarés admissibles au concours, 28 avaient choisi l'économie en option et leur moyenne dans cette épreuve s'est élevée à 11/20.

Comme les années précédentes, le libellé du sujet ne soulevait aucun problème d'interprétation. La définition des termes du sujet, présente dans la grande majorité des copies, a été satisfaisante pour les salaires, approximative pour l'emploi et souvent imprécise voire fantaisiste pour la productivité. Les concepts de productivité apparente, moyenne, marginale, de productivité factorielle ou de productivité globale des facteurs sont souvent méconnus ou mal définis. Trop peu de candidats ont

véritablement construit leur copie autour du centre de la question posée, à savoir la nature et le contenu des relations entre les salaires, l'emploi et la productivité, et sur le rapport entre les relations stipulées par la théorie économique, et l'observation empirique des « évolutions récentes dans les pays développés ». Ce dernier terme, volontairement non défini, pouvait être commodément circonscrit -comme cela a d'ailleurs été fait dans la plupart des (bonnes) copies- à la période postérieure aux chocs pétroliers des années 70 et à un groupe de pays comprenant non seulement quelques grands pays de l'UE, quelques pays nordiques, mais également les USA, le Japon. Toujours sur un plan empirique, il était naturellement attendu que soit évoqués les débats récents sur les écarts dans les rythmes de croissance de la productivité notamment entre européens et les Etats-Unis, et sur la contribution des NTIC à l'explication de ces écarts.

Il n'est pas inutile de rappeler encore une fois que le jury attend que chaque copie soit construite autour d'une problématique claire, qu'elle présente un plan cohérent avec cette problématique, et qu'elle se tienne au plan choisi. Le jury se félicite de trouver tous ces éléments dans les bonnes copies. *A contrario*, c'est sur ce point de construction que beaucoup de copies ont péché. Ainsi, certaines copies ont multiplié à l'infini les questions préalables, les problématiques possibles sans en choisir une clairement. Trop de copies n'ont pas lié la problématique retenue et le plan choisi, trop de copies n'ont pas suivi véritablement le plan annoncé et un certain nombre de copies n'ont tout simplement annoncé aucun plan. Symétriquement, les conclusions des copies sont souvent bâclées, sauf une où précisément tout le contenu pertinent se trouve concentré dans la conclusion...

Sur le plan du contenu, encore une fois celui-ci est tout à fait satisfaisant dans les bonnes copies. Mais les autres font montre d'un certain nombre de défauts inquiétants.

Le premier, et sans doute le plus important, résulte de l'insuffisante maîtrise des fondements microéconomiques du fonctionnement des marchés des services producteurs et notamment du marché du travail des Classiques (et non des « néoclassiques » comme 80% des copies le dénomme à tort). D'abord, la demande de travail n'est pas directement dérivée d'un programme de maximisation du profit du producteur, et encore moins l'offre de travail d'un programme de maximisation de l'utilité des individus ; la relation entre le salaire et l'offre de travail est toujours stipulée comme positive, bien peu de candidats mentionnent que les effets sur l'offre de travail d'une variation du taux de salaire sont théoriquement de signe indéterminé en raison de l'existence d'effets de revenu et de substitution de signes opposés. Bien peu de copies établissent correctement la « règle d'épuisement du produit » et naturellement le rôle que peut jouer dans ce domaine les hypothèses faites sur les rendements d'échelle. Trop peu de copies font le lien explicite entre rendement marginal et coût marginal. Trop rares sont les copies qui perçoivent comment, dans la théorie classique de l'équilibre sur les marchés, les relations entre salaire, productivité et emploi sont de l'ordre de l'interdépendance et non liées les unes aux autres par des relations de causalité résultant d'un schéma de résolution séquentiel. Par ailleurs, la notion même de « fonction de productivité » ( $Y/L = g(K/L)$ ) est parfaitement inconnue, dont les propriétés seraient pourtant fort utiles ici. *Sur tous ces points, on ne saurait trop recommander aux candidats de revoir les fondamentaux de microéconomie.* Il convient d'ajouter que le jury n'attendait pas ici de développements sur la dynamique des relations entre salaire, productivité et emploi qui emprunteraient aux théories de la croissance et des cycles en dehors du programme de ce concours.

Cette insuffisante maîtrise des bases de la microéconomie contraste avec les connaissances affichées, et souvent assez bien comprises chez les meilleur(e)s en matière de développements récents des théories sur le marché du travail. De très nombreuses copies ont donné des exemples parfois convaincants de la capacité de ces nouvelles théories à donner une explication convaincante à la rigidité observée des salaires nominaux, à la non coïncidence entre les niveaux de salaires et les niveaux de productivité ; salaires implicites, rigidité des contrats, action des syndicats, salaire d'efficience, théories de la segmentation, théorie du capital humain sont souvent citées et souvent comprises. Mais dans trop de copies le lien entre les trois variables incriminées n'est pas fait. On citera *a contrario* et à titre d'exemples à suivre, certaines copies capables d'analyser les conséquences sur les salaires et l'emploi d'un choc de productivité dans le modèle AS/AD et dans le modèle WS/PS.

Il était naturellement nécessaire d'évoquer dans les copies le contenu et la portée de la rupture entre J. M. Keynes et les Classiques. Sur ce point, on n'attendait moins les habituels développements sur le principe de la demande effective ou les mérites de l'action budgétaire au niveau macroéconomique, ici hors sujet, que l'exposé des fondements de l'analyse de la rigidité de la baisse du taux de salaire nominal, et le rappel de l'identité de vues entre Classiques et Keynes sur le rapport entre taux de salaire réel et productivité marginale du travail. En outre, il n'était pas interdit de rappeler brièvement que, antérieurement aux Classiques et à Keynes, préexistaient des théories du salaire et de l'emploi, sinon des théories de la relation entre ces concepts et la productivité. Mais ces développements ne pouvaient être que marginaux, car sans rapport direct ni avec l'état actuel de la théorie économique ni avec les faits stylisés issus de l'observation empirique récente. Beaucoup trop de copies ont offert des développements considérables et hors sujet sur ce point. De même, il était parfaitement inutile de consacrer de longs développements au fonctionnement en général du modèle IS/LM, ou aux développements de la courbe de Phillips.

La recension des faits stylisés se résume trop souvent à quelques notations générales ou à des poncifs superficiels. Bien peu de copies résistent à la tentation d'utiliser l'image « jobless/penniless », celle des « working poors », ne consacrent pas de longs développements à l'analyse de la « flexisécurité », à la thèse chère à A. Sauvy du « déversement » des gains de productivité d'un secteur dans les autres, combien s'étendent sans mesure et sans recul sur l'hypothèse fordiste. *A contrario*, les tendances récentes de l'évolution de la productivité du travail, les débats autour de l'effet des NTIC sont absents de la majorité des copies. C'est également dans ce domaine de l'analyse des faits que le jury observe les jugements de valeur les plus sommaires, les poncifs les plus nombreux, les a priori les plus tenaces, les postures idéologiques (ainsi vont souvent de pair le rejet de l'analyse microéconomique et jugement très négatif sur l'orientation des politiques américaines ou britanniques en matière de politique de l'emploi).

Sur le plan de la forme enfin, les copies sont plutôt satisfaisantes. Elles comportent (presque) toutes une introduction, un plan apparent et une conclusion. On ne saurait trop recommander aux candidats de relire leurs copies, ce qui limiterait considérablement le nombre des fautes d'orthographe d'inattention.

Concours Sciences sociales option Cachan 2006

**EPREUVE ECRITE D'ANGLAIS**

(Durée : 3 heures- coefficient : 2)

Jean-Louis Duchet, Laura Spittal, Lauriane Hillion, Dorothee Baud, Patrick Doucet.

Sujet : *Same old you. Another new year, another new resolution. Isn't it time to face facts? The new you is just like the old one*

By Barbara Ellen

And so New Year is upon us – the season to be disgusted with yourself. After several weeks of self-indulgence, you have realised too late that your Christmas gift to yourself is an Alfred Hitchcock silhouette, a hangover that keeps rolling over like an accumulator bet<sup>1</sup>, and the kind of debts that will one day see you classified as the first ever one-person Third World country. At this point, deep within your soul, self-loathing starts hardening like quick-set cement. It is time to make a list, a beautiful, tear-stained list of life-changing resolutions, that will enable you to become the new you, the real you. You know, the person you always intended to be before the person you really are turned up and ruined everything.

Why does anyone bother with New Year resolutions? How many people do you meet who say, 'I gave up smoking/went on a diet/stopped drinking at New Year, and it all went absolutely brilliantly'? That's right – none. If they erected a statue to New Year's resolutions it would show a person of indeterminate gender with a doughnut in one hand and a cigarette in the other over a plaque saying, 'Oops!' There seems to be a gremlin around in January that dooms any attempt at self-improvement to failure. And yet people still persist in believing that New Year magically melts away fat, nicotine cravings, relationship problems and career voids. These are the same people who spend their lives waiting for the personal epiphany, the Damascene moment when they burst out of their underachieving chrysalis and show the world what they are really made of. This is the tragedy of human existence – we all think we're butterflies waiting to happen, when maybe we're concentrating on the wrong creature. In reality, most of us are snails or snakes.

Adapted from *The Observer*, Sunday January 1, 2006

**Question**

Comment on the author's view of New Year resolutions.

**Rapport sur l'épreuve**

L'épreuve de 2 heures comportait une version et la rédaction d'une réponse à une question posée en anglais. Le jury a corrigé 293 copies. Les candidats ont obtenu des notes qui s'étagent de 0,5/20 à 18,75/20, avec une moyenne de 9,74/20 et une médiane qui se situe à 9,91. L'écart-type est de 3,49.

**VERSION**

---

<sup>1</sup> accumulator (bet): a form of betting on the results of sporting events, usually horse races. If the first bet is won, all the money won is bet on the second event and all the money from that is bet on the third, etcetera. (Oxford Advanced Learner's Dictionary.)

Le texte de la version était constitué d'un document de 323 mots. Les deux paragraphes du texte sont distribués en 14 phrases. La longueur et la complexité des phrases ont parfois contraint le jury à un découpage des phrases en segments. Chaque segment constitue une unité de traduction comptant pour un certain nombre de points, sans qu'un éventuel surplus de points-fautes puisse affecter l'évaluation des autres unités de traduction. Les points-fautes sanctionnent, en fonction de leur gravité, les maladroites et les fautes d'accent et d'orthographe, les faux-sens, les contresens, les fautes de temps verbaux et de détermination nominale, les barbarismes, les non-sens.

L'ensemble des copies étant évidemment de niveau plus moyen que celui des seules copies des admissibles, ce type de barème conduit à un nivellement des notes. C'est pourquoi, afin de continuer à classer le plus justement les copies, tout en conservant le système de notation actuel qui empêche qu'un candidat ne soit pénalisé trop lourdement pour un seul segment mal traduit, nous avons calculé la moyenne des points-fautes commis par l'ensemble des candidats et établi une correspondance point-faute / point réel. Ce système a entraîné une notation au centième près, rendant pleinement justice aux copies corrigées.

L'article signé par Barbara Ellen que découvrent les lecteurs de *l'Observer* le Jour de l'An est un constat drôle mais désabusé sur la tendance qu'a l'homme, à chaque nouvelle année, à croire au renouveau, au changement, et à prendre de bonnes résolutions.

En intitulant sa chronique « *Same old you* », Barbara Ellen s'inscrit en porte à faux par rapport aux discours coutumiers de saison, et livre ses pensées, non sous la forme d'une dissertation déconnectée de la réalité, mais au contraire, en cherchant à bousculer son lecteur, en l'obligeant à « voir les choses en face ». Cette prise à partie est en particulier évidente dans le *You know ...*, à la fin du premier paragraphe et également dans la façon dont elle répond à la question qu'elle soulève au début du deuxième paragraphe (*How many people do you meet who...*) Le *That's right – none* transforme une question d'apparence purement rhétorique en question directement adressée à son lecteur, dont elle explicite l'inévitable réponse.

Ces éléments auraient dû guider les candidats dans le choix de la traduction du pronom personnel *you*. L'usage systématique du « on » était à éviter car il ne rendait pas justice au ton engagé de Barbara Ellen. Quant au tutoiement, il choque dans un texte journalistique. Il fallait donc opter pour le vouvoiement dans la majeure partie du premier paragraphe. En revanche, le registre familier du titre permettait lui, le tutoiement. Notons par ailleurs que l'expression familière *same old you*, qui permet à l'auteur un jeu de mots sur *old*, a déconcerté beaucoup de candidats, lesquels ont tenté de prendre l'adjectif littéralement, proposant des traductions parfois à la limite du non-sens (« ce même vieux toi »).

La nominalisation du pronom personnel *the new you* était mieux rendue par « votre nouveau moi » que par un réfléchi : « le nouveau vous-même ».

Si le choix du pronom personnel était plus aisé dans le deuxième paragraphe (très peu de candidats ont par exemple commis l'erreur de traduire le *they* de la troisième ligne par « ils »), il fallait tout de même rester vigilant quant à l'utilisation du pronom personnel de reprise. Si *how many people* était traduit par « combien de personnes », il fallait un féminin dans la réponse : « aucune » et non « aucun ». Il en allait de même lignes 8 et 9 (*These are the same people who... when they burst out...*).

Par ailleurs, un grand nombre de candidats ne semblaient pas faire la différence entre *anyone*, *everyone* et *no one*. Au début du deuxième paragraphe, *anyone* a souvent été traduit à tort par « tout le monde » ou « personne ».

L'autre grande difficulté que les candidats ont rencontrée a été la traduction des syntagmes nominaux. L'ironie manifeste dans la chronique est alimentée par des images d'une grande variété, mêlant le technique (*accumulator bet*, *quick-set cement*), la nature (*butterflies*, *snails*, *snakes*), et le spirituel (*epiphany*, *Damascene moment*). Il s'agissait pour les candidats de reconnaître ces images et de les restituer. Ainsi beaucoup n'ont pas reconnu l'allusion à la révélation de Paul sur le chemin

de Damas dans *the Damascene moment* (devenu à l'occasion « moment damascénique »). Nombreux sont ceux qui ont baissé les bras devant la traduction particulièrement épineuse de *a hangover that keeps rolling over like an accumulator bet* et qui ont purement et simplement omis de traduire la séquence. Le jury a fortement sanctionné les omissions mais a été indulgent vis à vis de toutes les propositions de traduction qui ont cherché à respecter l'allusion au jeu d'argent. La traduction exacte d'*accumulator* est un parlay. Nous proposons « une gueule de bois qui n'en finit plus, telle les gains d'un pari cumulé ».

Les syntagmes nominaux complexes ont dérouté certains candidats. *An Alfred Hitchcock silhouette* renvoie à un type de silhouette (une silhouette à la Alfred Hitchcock) et non pas à la silhouette d'Alfred Hitchcock, comme nous l'avons souvent lu.

Une analyse littérale du syntagme *the first ever one-person Third World country* ne permettait pas de comprendre le sens des propos de l'auteur. Il fallait traduire non pas par « un pays du Tiers-Monde à un seul habitant » ou par « le tout premier pays du Tiers-Monde d'une personne » mais par « qui fera de vous le tout premier individu à être classé comme pays du Tiers-Monde ». Le prédicat « avoir des dettes énormes » est substitué par le sujet habituel que l'actualité lui donne : « pays du Tiers-Monde ». C'est cette figure qui est passée inaperçue dans l'analyse littérale conduite par la plupart des candidats.

Notons au passage que *Third World country* est devenu « troisième monde » ou « troisième pays » dans quelques copies.

Certains candidats ont tenté un hypallage peu réussi pour *tear-stained list*. Il fallait préférer « liste mouillée de larmes » à « liste larmoyante ».

A vouloir rendre leurs traductions plus idiomatiques, certains candidats ont parfois modifié le sens des propos. *Life-changing resolutions* était à traduire non pas par « des résolutions qui vont vous changer la vie », ce qui, en français, signifie apporter plus de confort, mais par « qui vont changer/bouleverser/révolutionner votre vie », car il s'agit bien, dans le texte, d'une prise en main personnelle efficace.

Les composés en *self* (*self-indulgence*, *self-loathing*, *self-improvement*) ont donné lieu à de nombreux calques. *Indulgence* est un faux-ami, et « auto-amélioration » est un néologisme peu acceptable.

Le texte recelait peu de difficultés aspectuelles. Il fallait traduire *after several weeks... you have realised* par un présent et non par un passé composé, puisqu'il s'agit d'un bilan dans le présent. Dans *the person you always intended to be*, c'est un passé composé et non un plus-que parfait qui correspondait le mieux à l'aspect de vérité générale.

Le manque d'attention a conduit certains candidats à des erreurs d'analyse syntaxique. *There seems to be a gremlin around in January* a souvent été interprété comme *there seems to be a gremlin around January*.

Devant les difficultés du texte, les candidats en oublient les règles de construction de verbes simples. Les compléments qu'acceptent le verbe « to show » sont introduits directement (to show someone something), contrairement à l'équivalent français (montrer quelque chose à quelqu'un). Ainsi *show the world what they're really made of* n'aurait jamais dû être confondu aussi souvent avec *show the world that they really made*.

Quelles que soient les difficultés de compréhension du texte et les problèmes de traduction, les candidats doivent toujours veiller à ne rien omettre et à s'exprimer dans une langue juste et correctement orthographiée. Les omissions les plus répétées ont concerné les adverbes (le *just* du titre, *and yet* et *still* dans « *And yet, people still persist in believing...* », *all* dans « *We all think we're butterflies...* »).

La traduction des prépositions a comme toujours donné du fil à retordre aux candidats. *Upon* dans *And so, New Year is upon us* a été traduit par toutes les prépositions imaginables (*pour*, *devant*,

*derrière, parmi, sur*). Un peu de bon sens aurait permis de trouver une traduction plus idiomatique telle que « Le Nouvel An est arrivé » ou « c'est le Nouvel An. »

Rappelons par ailleurs qu'un « ne » explétif est indispensable après « avant que » : « avant que la personne que vous êtes vraiment ne débarque et ne gâche tout. » Le jury a été choqué de relever à plusieurs reprises des constructions barbares où *before* était traduit comme s'il était adverbial ou prépositionnel (« avant la personne que vous êtes vraiment a tout gâché »)

## QUESTION

La rédaction est notée en privilégiant les critères de cohésion, de pertinence et correction de la langue. On relève des versions acceptables qui sont suivies de réponses à la question vides de contenu ou bourrées d'incorrections, ce qui crée une hétérogénéité qui rend difficile un diagnostic sur la compétence linguistique des candidats et a pour effet de ramener les copies à un niveau moyen. Beaucoup d'essais ont été sanctionnés car ils étaient hors sujet. La question posée portait sur *the author's view of New Year resolutions* et non sur les bonnes résolutions de façon générale. Il ne s'agit pas pour Barbara Ellen de dénoncer l'hypocrisie entourant les bonnes résolutions, comme nous l'avons souvent lu. Au contraire, son analyse relève d'un grand cynisme : selon elle, nous nous complaisons dans la conviction que nous pouvons changer.

Le style employé dans les bonnes copies révèle que les candidats ont plaisir à manier l'anglais. Nous les encourageons cependant à ne pas laisser la forme l'emporter sur le fond. Beaucoup ont en effet disserté sur la vacuité des bonnes résolutions en usant eux-mêmes de belles phrases creuses: « [People] are not often brighter than the creeping creatures the author refers to, maintained under the sway of such a heavy fate », « Happiness should drench New Year », « The author is too biased for such a bone of contention. » Un effet désastreux est produit par la coexistence de belles phrases apprises et réutilisées avec une grammaire et une orthographe lourdement fautives: on trouve des séquences telles que « *a barocco vision of the world* » jouxtant « *have not been hold* ».

Toute production trop courte a été pénalisée (par exemple 170 mots au lieu des 200 mots attendus) et au-delà de 210 mots le jury ne tient plus compte des éléments de réponse ajoutés.



**EPREUVE ECRITE D'ALLEMAND**

(Durée : 3 heures – coefficient : 2)

82 copies – notes de 2,25 à 17,5 .  
 34 notes supérieures ou égales à 10.  
 Moyenne : 9,83 ; écart type : 3,24.

**VERSION**

Le texte de 311 mots, tiré du site Internet du *Spiegel* et publié en décembre 2005, traitait du conflit idéologique induit par les découvertes de la bio-technologie, qui bouleversent les conceptions philosophiques, religieuses ou même scientifiques de certains quant aux origines de la vie et de l'être humain. Le journaliste décrivait en particulier le débat faisant rage aux Etats-Unis autour de la notion de « Intelligent-Design », notion qui n'était pas cependant nommée en tant que telle dans cet extrait de l'article. Sujet donc un peu scientifique qui semble avoir désorienté quelques candidats qui ont buté sur des termes un peu spécifiques dans le quatrième paragraphe, tels *Datenlisten*, traduit assez fréquemment par *listes de dates*, ou *auf Reagenzgläser verteilt*, expression pour laquelle les candidats ont fait preuve d'une imagination débordante : *décomposés au laser de Reagenz, plateaux d'argent, vitres de réaction, transmis en toute transparence*, ou le verbe « *speichern* ».

Les séquences les plus discriminantes ont été :

- la phrase n° 7 : *In das katholische Polen genauso wie in das agnostische, in manchen Ländern entchristianisierte Deutschland* . Très peu nombreux sont les candidats qui ont repéré la syntaxe du groupe nominal.
- La première phrase du quatrième paragraphe, où ceux qui ignoraient le sens du verbe *begreifen* (souvent confondu avec *angreifen* ) ont pensé que le groupe nominal *alle Kirchen* était cod, d'où : *cette offensive atteint presque toutes les églises*, et où *die christliche Rechte* a donné *les droits chrétiens*, confusion très fréquente qui prouve que la déclinaison de l'adjectif épithète est souvent connue de manière approximative.
- La deuxième phrase du deuxième paragraphe : de très nombreux contre-sens, en particulier parce que le sens de l'adverbe *freilich* est ignoré, d'où : *seules quelques-unes appelleraient cela libéral, toutes les églises ne devraient pas être menées aussi libéralement, etc.*

Le jury s'est étonné de la méconnaissance de certains termes pourtant courants, tels : *das Unbehagen, die Entstehung, das Gericht, in der Lage sein, etwas zu tun, überflüssig* ( traduit par *inconsistant, superficiel, dépassé* ), *vernünftig*. Ou encore de contre-sens triviaux sur *Triumphzug* : *le train du génome*, et dans la dernière phrase : « *Um die Welt der Biologen zu erklären, braucht ihn kein Mensch mehr.* » : *Pour expliquer le monde de la biologie, Dieu n'a plus besoin d'homme* ( *Sic !* ). Il semble que le stress des épreuves fait perdre à certains candidats toute lucidité ! Passons sur les traductions délirantes d'une copie, qui a traduit *die Skepsis ist überall die gleiche* par le

*squelette est avant tout l'identité, Einmischung par pénétration et innere Angelegenheiten par expériences intimes !*

Pour finir, notons que les adverbes jouent un rôle non négligeable dans la cohérence du discours et que trop nombreuses sont les confusions ou traductions approximatives de *eben, inzwischen, überall, vor allem, bald, fast, denn, doch*, et que la rigueur des candidats se juge aussi sur la précision pour traduire les formes verbales ou des termes comme *Wissenschaft* ( science et non pas connaissance ), *Forschung* ( recherche et non pas progrès ).

Le bilan de cette version est donc cette année quelque peu décevant.

## **ESSAI**

Nombreux étaient les candidats bien documentés sur la controverse qui sévit au sein des milieux religieux et scientifiques outre-Atlantique. Dans quelques copies cependant, la problématique n'a été qu'effleurée, lorsque certains candidats ont simplement traité le conflit entre science et religion de manière générale. Six candidats ont rendu copie blanche : manque de temps ou incapacité à traiter ce sujet ?

Dans l'ensemble, la syntaxe de la phrase allemande est maîtrisée, sauf dans les copies les plus faibles, qui ignorent même parfois la structure de la subordonnée infinitive (place du groupe verbal et organisation des groupes fonctionnels les uns par rapport aux autres), alors que les prépositions ( *mit die, für + dem ... , die Angst von, teilnehmen an + acc , fürchten an die, es gibt + nominatif, auf etwas überlegen* ), et les formes verbales sont malmenées à l'envi : *sie denken, sie werden lösen gekannt, es wurde beweist, fällten, lassen*). Comme les années passées, les erreurs de genre ( *die Streit, der Mittel, die Ursprung, der Erde, etc*), les marques de pluriel très approximatives, l'ignorance de la déclinaison des substantifs du type *Mensch*, les barbarismes de plus en plus fréquents ( *das Intelligent, die Einkleinerung, sich opposieren, provokieren, bestrengt, die Urspruch, die Ungewissenschaft ...* ), les confusions ( *Mittel / Mitte, beruhigen / beruhen, der einzelne / der einzige, lehren / lernen, euer / unser, Locken / Lücken* ), témoignent d'un apprentissage superficiel du vocabulaire.

La différence s'est donc faite aussi bien sur le niveau de langue que sur le contenu, la présentation de la problématique et l'enchaînement des idées.

**EPREUVE ECRITE D'ESPAGNOL**

(Durée : 3 heures – coefficient : 2)

Le texte était extrait d'un article publié dans le journal *El País* par l'écrivain espagnol Benjamín Prado en 2004. Il prend place dans le débat qui s'est engagé dans la société espagnole à la suite de la publication du livre d'Emilio Silva *Las fosas del franquismo (Crónica de un desagravio)*. L'association pour la récupération de la mémoire historique (ARMH) dont fait partie l'écrivain, en entreprenant l'exhumation des charniers laissés par la répression, entend réparer l'offense faite à la mémoire des fusillés, aux familles des victimes que la dictature a réduits au silence et se propose de redonner une voix aux vaincus de la guerre civile contraints à un exil intérieur. L'épreuve se composait cette année d'une traduction de 19 lignes suivie d'une question à laquelle il fallait répondre en 200 mots environ.

Quarante-deux candidats ont composé ; les notes s'échelonnent entre 05,5 et 16/20. Cette année trente-cinq candidats ont obtenu la moyenne, faisant la preuve du sérieux et de l'efficacité de leur préparation. Cinq copies, notées entre 05,5 et 07,5, sont d'un niveau inquiétant. mais il faut souligner également d'excellentes performances pour cinq candidats notés 15 ou au-dessus.

Benjamín Prado défend ici la nécessité d'un devoir de mémoire à l'égard de ces 35000 victimes de leur loyauté à la République qui, jetées à la hâte dans des fosses communes, ne peuvent être honorées par leurs familles. La stature particulière de Federico García Lorca, à la fois plus grand poète espagnol du XXème siècle et martyr de son amour de la liberté justifie, selon l'association dont l'écrivain est le porte-parole, qu'il soit arraché à son infâme fosse commune. Plus de soixante ans après les faits, aussi douloureuse que soit cette exhumation du passé, on ne peut faire l'économie de gestes symboliques de nature à fortifier la conscience et l'identité démocratique des citoyens espagnols.

**VERSION**

Le passage ne présentait pas de difficultés particulières de compréhension, aussi aucun contresens mettant en cause l'ensemble du texte n'a-t-il été commis. C'est l'accumulation de contresens ponctuels, absurdités et faux-sens qui a fait baisser les notes dans les copies les plus faibles. En revanche il faut saluer quelques performances remarquables pour cinq des candidats qui ont su restituer le texte avec rigueur et précision.

Le jury a déploré des traductions trop hâtives, au mépris de tout bon sens, de segments aussi élémentaires que « *colonias de chalés* » (lotissements pavillonnaires) où « *chalés* » est rendu par toute une ménagerie : « colonies de rats » ou « colonies de morpions », « colonies de chèvres », « colonies de cafards » ou encore « colonies de vacances » ou « colonies mal famées ». Bien sûr, pour des candidats non spécialistes et peu familiers de l'histoire d'Espagne le terme « *sediciosos* » n'évoquait pas les troupes qui s'étaient soulevées contre la République mais il est étonnant que la notion de sédition leur ait été inconnue et qu'ils aient envisagé que les crimes aient pu être commis par des « vicieux », des « sédicistes » (sic) ou des « auteurs de sévices ». Toutefois ces erreurs dues à des ignorances lexicales ont été peu pénalisées, moins que celles qui étaient dues à la méconnaissance des temps de la conjugaison (présents traduits par le passé ou vice-versa). En revanche, l'ignorance de termes considérés comme d'usage courant tels que « *sobrino* » (neveu) qui été traduit par « filleul » ou « cousin », ou encore d'un mot aussi élémentaire que « *carta* » traduit

par « charte », a été sanctionnée en conséquence. Pour la restitution du jeu de mots « Funeralísimo » il était dommage d'abandonner toute tentative en conservant le mot tel quel. Il fallait oser une traduction : pourquoi pas « Funéralissime », « Funéraisissime », « le Grand Fossoyeur » ou même, encore que beaucoup moins expressif, « le Maître de la mort » ; « Feu le Généralissime » était un contresens.

Devant un texte de ce type, l'effort des candidats devait porter essentiellement sur une restitution du texte dans un français correctement construit. Cette année encore, le jury a eu à déplorer des tournures maladroites, ou gravement fautives (« dénier la mémoire de toute vertu »), et des barbarismes comme « séquestrement », « translader » ou encore « désenterrer ».

Rappelons aux futurs préparateurs :

- qu' il ne faut pas laisser de blancs comptés comme la faute la plus grave pouvant être commise sur la traduction du mot ;

- que la rigueur et la précision sont de mise, il faut restituer tout le sens de la phrase sans rajout, appauvrissement ou omission ;

- qu'il convient aussi d'éviter la traduction calque qui aboutit à un véritable charabia en français ;

- que les erreurs les plus pénalisantes sont d'ordre morpho-syntaxique ;

- que sans une connaissance sûre de la conjugaison, aucune traduction n'est possible sans de lourdes erreurs.

## QUESTION

Cette partie de l'épreuve a été globalement mieux réussie que la version.

Il convenait seulement d'éviter, sur ce thème de réflexion que les candidats avaient probablement abordé en cours d'Histoire ou de Philosophie un enchaînement de banalités. Si l'on pouvait rappeler que cette volonté d'oublier de la part de certains (les vainqueurs) a dû être périodiquement combattue dans les pays qui ont connu un régime autoritaire (mémoire de la Shoah, mémoire des Disparus en Argentine ou au Chili...), il était souhaitable de s'appuyer sur les faits précis rapportés par le texte pour prendre la mesure de la nécessité pour les espagnols de se réapproprier la moitié manquante de leur mémoire collective. Pour Benjamín Prado, militant de la mémoire républicaine, ceux qui veulent oublier, pour éviter la souffrance du souvenir ne font en réalité qu'empêcher la cicatrisation des plaies du passé et la réinstallation, par cette mémoire recomposée, des victimes de leur conviction républicaine dans l'imaginaire des espagnols.

## Epreuves pratiques et orales d'admission

**EPREUVE ORALE DE SOCIOLOGIE**

(Coefficient : 3)

Laure de Verdalle, Pierre-Paul Zalio

Comme les années précédentes, la satisfaction du jury devant la somme des connaissances mobilisées par les candidats est tempérée par l'insatisfaction devant des candidats qui semblent trop souvent considérer la sociologie comme une discipline où s'accumulent, en une sorte de commentaire non problématisé, des noms d'auteurs, des bouts de théorie et des faits de sens commun. Dans les meilleurs des cas, les candidats manifestent avec succès leur capacité de restitution de synthèses et de fiches, dans les pires, le propos oscille entre philosophie sociale hétéroclite et commentaire journalistique.

Cette année encore, je jury rappelle que la sociologie, comme discipline scientifique, repose sur des *raisonnements*. De ce point de vue, l'impression dominante du jury reste celle d'un refuge des candidats derrière des connaissances (plus ou moins maîtrisées et étendues) au détriment de la capacité à développer un *raisonnement sociologique*. Le constat est flagrant quand la question posée s'éloigne un tant soit peu d'une simple question de cours et oblige le candidat à construire, de lui-même, une argumentation sociologique originale à partir de ses connaissances. Le jury continue donc à accorder beaucoup d'importance dans son appréciation à la capacité du candidat au cours de la « reprise » à élaborer une argumentation, voire à corriger ce qui avait été énoncé durant l'exposé. L'exposé d'un bon candidat, il faut encore le rappeler, est celui qui articule quelques bonnes références (sans recherche d'exhaustivité artificielle), quelques concepts mobilisés sur ce thème par des traditions sociologiques variées, quelques données empiriques (données statistiques, descriptions historiques, etc.) *autour d'un raisonnement sociologique* propre à répondre convenablement à la question posée.

*Sujets posés en 2006 :*

- Le sociologue : expert ou critique ?
- Corps et société.
- L'ethnicité est-elle une variable sociologique pertinente ?
- Construisons-nous le monde social dans lequel nous vivons ?
- Peut-on parler d'une crise des instances de socialisation ?
- Migrations, immigrations, mobilités.
- Peut-on parler de conflits de génération dans la France contemporaine ?
- L'amitié, une forme de sociabilité comme les autres ?
- Qu'est-ce que démocratiser les pratiques culturelles ?
- Ségrégations territoriales et inégalités.
- Les effets sociaux du vieillissement.
- Peut-on parler d'une crise des régulations professionnelles ?
- Travail et identités sociales.
- Participation politique et formes de mobilisation dans la France contemporaine.
- En quoi les PCS sont-elles un outil pertinent pour l'analyse sociologique ?

**EPREUVE ORALE D'ECONOMIE**

*NB:* le rapport ci-dessous fait référence à l'ensemble de l'épreuve, candidats au concours d'entrée à l'ENSAE compris.

Guy Gilbert, Lionel Ragot et Caroline Vincensini

(Préparation : 2 heures - oral : 30 minutes - coefficient 3)

L'épreuve comportait la présentation d'un exposé (après préparation de 2 heures) sur un sujet tiré au sort par le candidat. La durée (maximale) de l'exposé a été ramenée comme il en avait été arrêté préalablement à 15 minutes, exposé suivi de 15 minutes de questions ; questions en rapport direct avec le sujet de l'exposé d'abord, puis questions plus ouvertes sur d'autres parties du programme ensuite. Afin de faciliter les comparaisons, un sujet identique a été proposé à chacun des candidats par groupe de 2 à 4 candidats selon le calendrier de passage.

64 candidats ont été examinés, sur un total de 83 convoqués. L'augmentation significative du nombre des candidats admissibles par rapport au concours de l'année dernière s'explique principalement par le nombre élevé des admissibles au concours de l'ENSAE. Les notes obtenues par les 64 candidats examinés sont comprises entre 1 et 17 sur 20 (contre 4 et 17 sur 20 l'année dernière). La moyenne s'établit à 8,1 soit exactement la moyenne du concours 2004 (contre 9,9 pour le concours 2005). La comparaison directe entre ces moyennes doit cependant se faire avec précaution, les effectifs et la répartition des candidats par concours ayant varié au fil du temps. L'écart-type est de 3,7, un peu plus élevé qu'en 2005 et sensiblement égal à celui de 2004. 23 candidats, soit plus d'un candidat sur trois ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 (contre la moitié, l'an dernier). On ne compte cependant que 2 candidats au dessus de 15, c'est-à-dire à un niveau excellent. A l'opposé, le nombre de candidats nettement insuffisants (12 candidats ont obtenu une note inférieure à 5 sur les 41 candidats ayant obtenu une note inférieure à 10) est malheureusement plus élevé que l'an dernier. Au total donc, les résultats des candidats dans cette épreuve sont apparus un peu moins satisfaisants dans l'ensemble et un peu plus dispersés que l'an dernier. Le jury regrette la relative raréfaction d'un groupe plus étoffé de candidats très brillants.

Comme les années précédentes, les sujets proposés aux candidats s'inscrivaient strictement dans le champ du programme officiel du concours. Leurs libellés étaient volontairement sans complications, et, conformément aux annonces faites préalablement, ont été formulés majoritairement sous forme de questions, souvent inspirées par l'actualité, qui invitaient les candidats à s'engager et à fournir une réponse argumentée. Mais quel que soit le type de sujet, le jury attendait des candidats un exposé clair, concis et synthétique des résultats fondamentaux dans le domaine, ainsi qu'une mise en perspective des enjeux et le cas échéant des controverses, de façon à apprécier à la fois leur degré de maîtrise des concepts de base, et leur aptitude à dégager clairement les lignes de force des débats et controverses.

Comme les années précédentes, les questions qui ont suivi l'exposé se sont déroulées en deux temps. Le jury a d'abord tenté de vérifier que les connaissances de base sur le sujet étaient correctement acquises, notamment lorsque l'exposé était déficient sur ce point. Dans un second temps, le jury a donné quelques « coups de sonde » sur l'ensemble du programme pour tenter d'apprécier l'étendue de la culture économique du candidat. Il a tenté également de mesurer jusqu'à quel point les candidats étaient en mesure d'associer des ordres de grandeur plausibles à

des agrégats macroéconomiques (le montant du PIB, le taux d'épargne macroéconomique, le taux d'investissement, le taux de prélèvements obligatoires en France...).

Dans leur grande majorité, les candidat(e)s ont fait montre de connaissances variées, et d'un niveau souvent satisfaisant. De même, la maîtrise formelle des exposés est en progrès ; ceux-ci comportent en général une introduction, un plan ; il arrive même que le plan soit effectivement suivi. De même, le jury se félicite de voir s'améliorer les interventions au tableau. Cependant, certains exposés se résument à la présentation de catalogues de connaissances « autour » de la question posée mais pas toujours centrées sur celle-ci. De plus, même si les hors - sujets complets ont été rares, les sujets sont souvent traités de manière partielle car ils ne répondent pas précisément au libellé. Par exemple, « Comment internaliser les externalités ? » appelait davantage de développements que la seule typologie des externalités ; pour traiter « Les marchés peuvent-ils internaliser les externalités », les développements sur les taxes pigouviennes étaient hors-sujet ; « Faut-il craindre davantage l'inflation que la déflation ? » appelait des analyses de la déflation, pas seulement de l'inflation.

Comme les années précédentes, le jury regrette cependant la relative faiblesse de trop de candidats en microéconomie de base. Et même quand les connaissances sont présentes, parfois de façon assez raffinées (concepts et modèles de la nouvelle microéconomie du travail par exemple) les candidats sont trop souvent incapables de les mettre en oeuvre. De plus, les connaissances en analyse économique s'arrêtent trop souvent à l'opposition entre Keynes et Friedman, en négligeant les développements des trente dernières années.

Sur les sujets plus explicitement reliés à une question d'actualité, le jury attendait que le candidat réponde explicitement à la question posée, en construisant un argumentaire tiré de la science économique et mobilisant le cas échéant des faits. Cette attente n'est pas souvent totalement satisfaite ; soit par ignorance des faits (certains candidats ignorent des ordres de grandeurs fondamentaux comme par exemple le niveau du taux d'épargne macroéconomique en France, ou bien encore le taux de prélèvements obligatoires!), soit par incapacité à dépasser sur certains sujets (retraites, bas salaires, offre de travail...) le niveau du (mauvais) journalisme et à mobiliser les outils de la science économique. Bref, trop souvent sur ce type de sujets, les exposés restent ou bien superficiels ou bien exagérément scolastiques. Enfin, les sujets relevant du domaine monétaire et financier ont dans l'ensemble été moins bien traités que ceux relevant plus directement de la sphère réelle.

Liste des sujets :

- A quoi sert une banque centrale ?
- Faut-il craindre davantage l'inflation que la déflation ?
- La politique monétaire est-elle efficace ?
- L'offre de travail est elle sensible au niveau du salaire ?
- Faut-il corriger les inégalités salariales ?
- Les incitations au travail sont-elles efficaces ?
- Pourquoi faut-il réguler les marchés des biens et services ?
- L'ouverture des monopoles à la concurrence.
- Quelles conséquences économiques faut-il attendre du vieillissement démographique ?
- Faut-il craindre un excès d'épargne en France ?
- Pourquoi les seniors épargnent-ils ?
- Le pouvoir d'achat : un objectif de politique économique ?
- Les marchés peuvent-ils internaliser les externalités ?



- Keynes est-il toujours d'actualité ?
- La dette publique est-elle neutre ?
- Peut-on se référer à la courbe de Philips pour analyser la relation entre l'inflation et le chômage ?
- Qu'est ce qu'une firme ?
- Quelle est la portée de la théorie des coûts de transaction ?
- Faut-il réformer le Pacte de Stabilité et de Croissance européen ?
- Quelle est la portée de la théorie du capital humain ?
- A quoi servent les Banques ?
- Que faut-il entendre par politiques structurelles ?
- L'Etat est-il plus défaillant que les marchés ?
- Pourquoi le chômage peut-il être de longue durée ?
- Quelles limites la théorie économique fixe-t-elle à la confiance ?
- Les comportements de consommation et d'épargne vous semblent-ils pouvoir être expliqués par l'hypothèse du cycle de vie ?
- Restreindre ou encourager l'offre de travail ?
- Les incitations au travail sont-elles efficaces ?
- Le dilemme équité- efficacité est-il incontournable en économie ?
- A partir de quels fondements microéconomiques peut-on construire la demande de biens des ménages ?

## Concours Sciences sociales option Cachan 2006

**EPREUVE DE DOSSIER ET ENTRETIEN**

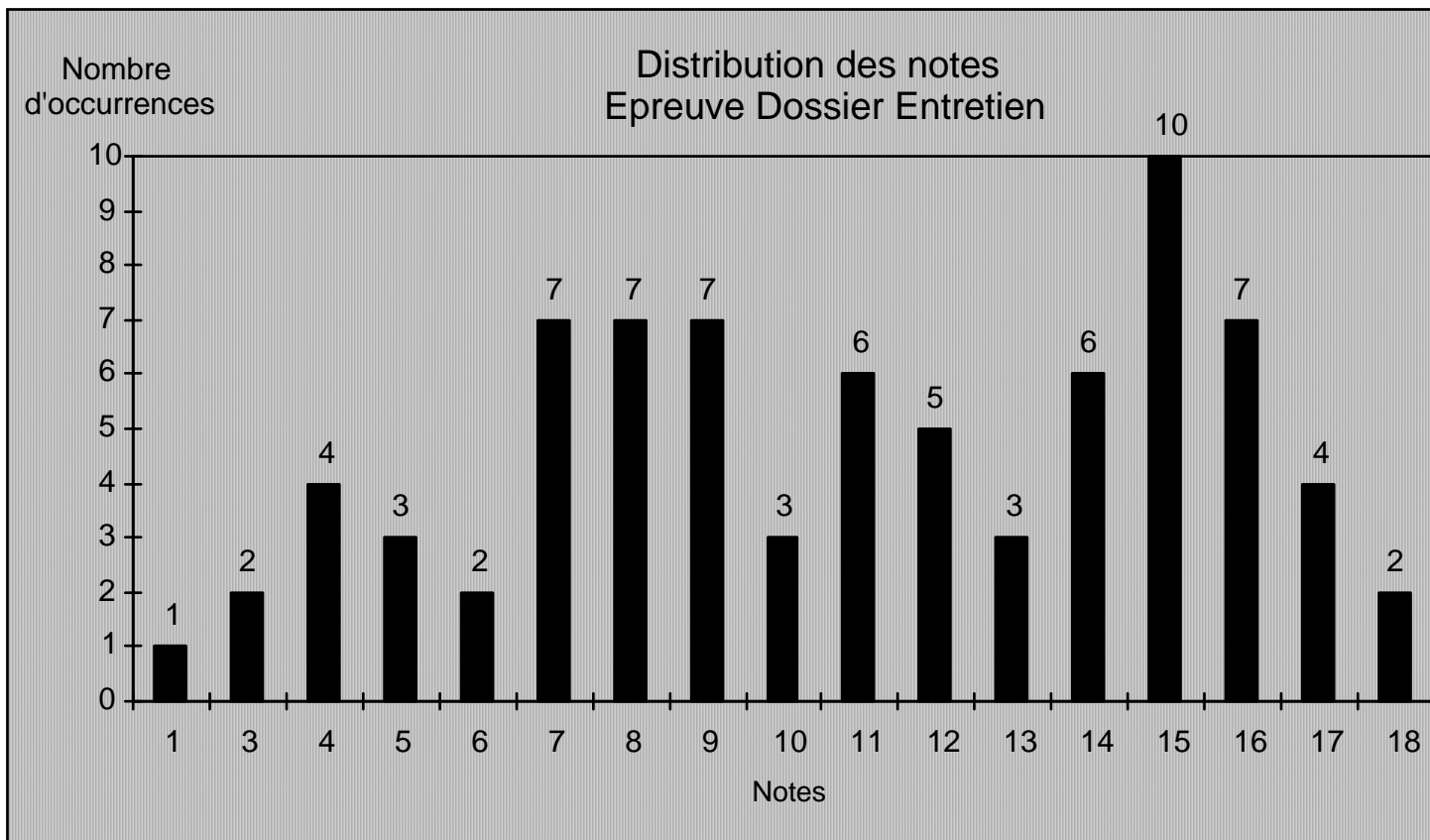
(Coefficient 2)

Olivier Le Noé, Danielle Tartakowski, Hélène Périvier

Lors de cette session, le nombre de candidats admissibles (95) était nettement supérieur aux années antérieures où il était compris entre 60 et 65. Cette augmentation de l'ordre de 50 % est liée à l'intégration de cette épreuve parmi celles du concours d'entrée à l'ENSAE. Il est donc possible de distinguer plusieurs populations au sein du public évalué. Ces différents profils de candidats ont toutefois été jugés à l'aune des mêmes critères.

**Caractéristiques des différentes populations d'admissibles**

	Ensemble des admissibles	Admissibles ENS	Admissibles ENSAE	Bi-admissibles ENSAE	EN
Nombre de candidats	95	25	37	33	
Nombre d'absents	16	6	8	2	
Nombre de présents	79	19	29	31	
Moyenne	10,92	11,05	8,93	12,7	
Ecart-type	4,29	3,51	4,28	4,02	
Note maximale	18	16	17	18	
Note minimale	1	4	1	3	



La commensurabilité de ces résultats avec ceux des années précédentes n'est donc pas entièrement assurée. Toutefois, si l'on se concentre sur les seuls admissibles à l'ENS et les bi-admissibles, la moyenne des notes observées en 2006 est la plus élevée depuis le début de la décennie, avec une dispersion légèrement resserrée. Les résultats moins satisfaisants et l'écart-type élevé des candidats admissibles à l'ENSAE, à l'exclusion des bi-admissibles, s'expliquent par leurs compétences très inégales selon les disciplines servant de support au dossier.

Les dossiers sont pour la plupart constitués de deux articles ou d'extraits d'ouvrages sur un même thème. Ils sont choisis par le jury en raison de l'intérêt qu'il y a à les confronter, à les faire dialoguer l'un avec l'autre. Or, un traitement assez courant (c'est-à-dire un large tiers des exposés) adopté par les candidats a consisté à présenter un plan, camouflé avec plus ou moins de bonheur, où la première partie reprend un des textes ; elle est en général suivie d'une deuxième partie qui revient sur le contenu de l'autre texte ; enfin, moins systématiquement, une troisième partie, parfois escamotée, se lance dans un exercice de confrontation des arguments propres aux différents documents. Autre subterfuge repéré cette année : la transformation de l'exercice en une dissertation prenant pour point de départ les termes du titre du dossier et délaissant les textes à commenter. La manœuvre était pour le moins grossière et risquée. Si la restitution du contenu général des textes fait partie des attentes du jury, rien n'interdit de le faire d'une façon qui ne soit pas quasi-linéaire. Autrement dit, il y a un réel profit à casser la logique des textes pour privilégier un commentaire transversal s'appuyant à la fois sur les questions communes et les approches divergentes des documents. Peu de candidats ont effectivement développé une argumentation où les textes se répondaient l'un à l'autre plus qu'ils n'étaient juxtaposés. Le bonus en termes d'évaluation de leur prestation fut bien sûr conséquent/

Autrement dit, parmi les catégories de discernement des membres du jury, les annotations telles que "trop collé aux textes", "peu de distance aux textes", "paraphrase", "pas de problématisation", "exposé linéaire suivant les textes", "exposé collé aux documents", ou

encore “propos confus jonglant maladroitement avec des documents paraphrasés” augurent presque inmanquablement d’exercices médiocres voire très insuffisants. Inversement, les observations comme “beaucoup de liens bien tissés avec les références disciplinaires”, “bonne mise en perspective du dossier”, “enjeux bien compris et bien présentés”, “bon travail consistant à faire dialoguer les textes”, “bon travail d’illustration des textes au moyen d’exemples historiques commentés à l’aune de modèles théoriques” sont associées aux prestations les mieux réussies.

En outre, le rapport de la session 2005 faisait une observation sur la progression tout aussi remarquable que regrettable de l’art de “parler creux”, du verbiage qui, semble-t-il, est passée totalement inaperçue. Il est manifestement nécessaire d’insister sur ce point. Les phrases formulées par les candidats sont le support de leurs raisonnements. Il est donc indispensable qu’ils y accordent le plus grand soin. Cela commence par l’emploi de phrases qui soient achevées. Les propos impossibles à comprendre parce qu’ils sont confus, décousus, ponctués de “hum” toutes les 10 secondes affaiblissent lourdement les exposés qu’ils sont censés porter. Les expressions approximatives ne sont pas non plus de nature à valoriser une analyse. Or, les “il me semble”, “je crois”, “je ne suis pas sûr mais...” introduisent trop souvent des réponses où le candidat “croit savoir” mais ne sait pas et s’engage alors dans des divagations pures et simples. Des connaissances précises ne s’apparentent pas à des “flashes”, des bribes de savoir, des bouts de phrase. Il en va de même pour le sens de la nuance qui est attendu de candidats à des concours de recrutement de fonctionnaires de haut niveau : les propos excessifs, les affirmations péremptoires sont d’un usage risqué puisqu’elles exposent leurs promoteurs à des demandes d’explications lors de la séance de questions qui les mettent généralement dans le plus grand embarras. Aussi, une question du jury commençant par “dans quelle mesure” requiert-elle de la mesure dans la réponse. Autre figure de style plutôt éprouvante : l’exposé superficiel qui tourne en rond, où le candidat “joue la montre” pour ne pas finir trop prématurément et meuble au moyen de formules vagues comme “pas mal”, “de manière importante”, “la période actuelle”, “les gens”. Il est toujours très dommageable que la conversation de sens commun prenne le dessus sur les exigences académiques de l’exercice. Il est souhaitable d’utiliser et de maîtriser une terminologie des sciences sociales et non un vocabulaire passe-partout. Des expressions comme “petit emploi”, “petit bourgeois”, “grand homme” appellent des explications que, fréquemment, les candidats sont incapables de fournir tant de telles formules accompagnent souvent une appréhension lacunaire des enjeux des sciences sociales.

Afin d’illustrer ce que sont les attentes en matière de connaissances, suivent quelques exemples de ce que l’on est censé ne pas ignorer, c’est-à-dire des notions relevant d’une culture élémentaire en sciences sociales :

- qu’il n’y avait pas 25 millions d’ouvriers en France en 1975 ;
- que FO et la CGT ne sont pas les deux seuls syndicats en France ;
- en questionnant sur le programme gouvernemental de la “nouvelle société”, le jury a eu la stupéfaction de découvrir que Jacques Chaban-Delmas n’évoquait rien à un candidat mais également qu’il ne connaissait pas le successeur du Général de Gaulle à la présidence de la République ;
- cette année encore, a été constatée la méconnaissance par certains candidats des analyses du “Public Choice” : tout simplement inconnues ou sous une version délirante.

Après avoir passé en revue ce que n’est pas l’épreuve, se dégage en négatif ce qui est requis chez un candidat à l’admission ; ce que l’on peut récapituler par ces quelques qualités :

- un exposé agréable et aisé à suivre, c’est-à-dire avec des parties et sous-parties bien articulées et bien annoncées en introduction et par des transitions. Il faut sur ce point noter que, cette année, un effort de présentation du contenu des dossiers a été repéré et très apprécié du jury ; c’est encore plus prisé lorsque des grilles d’analyse des

documents sont données à cette occasion ;

- une maîtrise convenable du vocabulaire des sciences sociales ;
- une gestion rigoureuse du temps imparti ;
- une bonne compréhension des enjeux du dossier ;
- de solides connaissances ne sont pas inutiles, *a fortiori* lorsque les candidats sont en mesure de les articuler entre elles ; sur cet aspect, une culture plus précise de l'histoire intellectuelle des différentes disciplines rendrait de précieux services aux candidats. Elle leur permettrait par exemple de restituer de façon moins impressionniste l'influence du marxisme dans les sciences sociales, et plus largement les transformations du champ intellectuel ;
- un effort de construction d'une argumentation nuancée permettant éventuellement un commentaire critique sur les documents.

## **Economie**

Note la plus basse : 3  
 Note la plus haute : 18  
 Moyenne : 11,3

*Concernant les candidats uniquement admissibles à l'ENSAE :*  
*Note la plus basse : 3*  
*Note la plus haute : 17*  
*Moyenne : 9,3*

### **Dossier 1 : La mesure du Bien-être en économie**

Cornilleau Gérard, 2006 : « Croissance économique et bien-être, *Revue de l'OFCE*, n°96 (extrait).  
 Fleurbaey Marc, 2001 : « Quelques réflexions sur la mesure des inégalités et du bien-être social », Rapport du CAE, *Les inégalités économiques*, n°33.

### **Dossier 2 : La France en déclin ?**

Rapport Camdessus, 2004, *Le sursaut : Vers une nouvelle croissance pour la France*, La Documentation Française.  
 Daubaire Aurélien et Jean-Marie Saunier, 2003, « Les comptes de la Nation en 2003 : au creux du cycle », *INSEE Première*, n° 960.  
 « Débat autour des risques de déclin français : le rapport Camdessus », *Futuribles*, n°305, 2005.

### **Dossier 3 : Le modèle social français en question**

Lefèvre Alain et Dominique Méda, 2006 : *Faut-il brûler le modèle social français ?*, Seuil, (extrait pp.117-153).  
 Van der Putten Raymond, 2006 : « Le modèle danois : flexibilité –sécurité », *Sociétale*, n°52.

### **Dossier 4 : La politique monétaire : l'Europe face aux Etats-Unis**

Fitoussi Jean-Paul, 2002 : *La règle et le choix*, La république des idées, Seuil (extrait, Chapitre 1).  
 Aglietta Michel et Vladimir Borgy, 2005 : Héritage de Greenspan : le triomphe de la politique discrétionnaire », *La Lettre du CEPPI*, n°251.

### **Dossier 5 : La pauvreté et ses contours**

Paugam Serge, 2005 : *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, (extrait pp. 223-237).  
 Marcihacy Dominique, 2006 : « Comment les enfants sont-ils traités par les minima sociaux ? », *Droit Social*, n°5.

**Dossier 6 : Conciliation vies familiale et professionnelles**

Cette Gilbert, Nicolas Dromel et Dominique Méda, 2005, « Conciliation entre vies professionnelle et familiale et renoncement à l'enfant », *Revue de l'OFCE*, n°92.

Burtreel Anne et Tomo nishimura, 2005, « les coûts d'opportunité des enfants : une comparaison Japon-France », *Problèmes économiques*, n°2.875.

**Dossier 7 : Protection de l'emploi**

Gautié Jérôme, 2004 : « Faut-il taxer plutôt que réglementer les licenciements », *Connaissance de l'Emploi*, n°5, Centre d'Etudes de l'Emploi.

Blanchard Olivier et Jean Tirole, 2003 : *Protection de l'emploi et procédures de licenciement*, Rapport du CAE, n°44 (extrait pp.).

**Dossier 8 : L'aide au développement**

Valier Jacques, 2000, « Pauvretés, inégalités et politiques sociales dans les Tiers-Mondes depuis la fin des années 80 », extrait du rapport du CAE, *Développement*, La Documentation Française.

Ocampo José Antonio, 2003, « Repenser la question du développement économique », *Problèmes économiques*, n°2.816.

Debrat Jean Michel, Jean-Jacques Gabas et Philippe Hugon, 2005, « La politique française d'aide au développement (1957-2004) », *L'aide publique française au développement*, sous la direction de J-J Gabas, La Documentation Française.

Chavagneux Christian, 2005, « L'affrontement Nord-Sud », *Alternatives économiques*, n°64.

**Dossier 9 : Le développement durable**

Godard Olivier, 2002, « Pourquoi seules certaines entreprises se soucient-elles du développement durable ? », *Revue des deux mondes*.

OCDE, *Développement du durable : quelles politiques*, pp.11-35.

Boutaud Aurélien, 2002, « Développement durable : quelques vérités embarrassantes », *Economie et Humanisme*, n°363.

**Dossier 10 : L'emploi des seniors**

Guillemard Anne-Marie, 2000, « Incertitudes et perspectives de la fin de carrière », in Taddei D., *Retraites choisies et progressives*, Rapport du CAE, n°21, pp.129-142.

Delteil Violaine et Redor Dominique, 2003, « L'emploi des seniors en Europe du Nord », *Premières synthèses*, DARES, n° 10.3.

Adjerad Said, 2003, « Politique publique de l'emploi : le défi des seniors », *Premières synthèses*, DARES, n° 40.2.

Chassard Yves, 2000, *Emploi après 50 ans et retraite : quelques leçons d'une bonne observation à l'étranger*, *Droit social*, n°12, pp.1124-1127.

**Dossier 11 : Définition et mesure du chômage**

Freyssinet Jacques, 2004, *Le chômage*, La découverte Repère, extrait pp.11-25.

Gonzales-Demichel Christine et Emmanuelle Nauze-Fichet, 2003 : « Les contours de la population active : aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Economie et statistique*, n°362.

**Dossier 12 : Service public et concurrence**

Croissant Yves et Patricia Vornetti, 2003, « Etat, marché et concurrence : les motifs de l'intervention publique », *Les Cahiers Français*, La documentation française, n°313.

Ménard Claude et Saussier Stéphane, 2003, « La délégation de service public, un mode organisationnel efficace ? Le cas de la distribution de l'eau en France », *Economie Publique*, n°12.

**Dossier 13 : L'allocation universelle**

Vanderborght Yannick et Philippe Van Parijs, 2005, *L'allocation universelle*, La Découverte, Repère, (extrait pp.59-79).

Le Clainche, 2004, « L'adhésion à l'allocation universelle et à la couverture maladie universelle : intérêt personnel ou valeurs sociales ? », *Economie et Politique*, n°14.

Parmi les dossiers proposés en 2006, beaucoup se rapportaient à des thèmes traditionnellement abordés en économie (Etat-providence, redistribution, chômage et emploi, politique monétaire...). Sur les sujets les plus faciles, certains étudiants sont passés à côté du dossier, manquant nettement de recul face à des problématiques simples et connues, se contentant d'utiliser les textes linéairement.

La forme de l'exposé est essentielle pour retenir l'attention du jury : parler clairement, d'une voix ferme et dynamique est un point apprécié. Les concepts utilisés lors de l'exposé manquent de précision et parfois même sont utilisés à contre sens (exemple : « *revenu* » pour « *salaires* », « *bien-être* » pour « *utilité* »). Le plan n'est pas toujours facile à suivre au cours de l'exposé, et ce dernier se déroule davantage comme une suite d'idées (dont certaines sont vides de sens) plutôt que comme une argumentation. Beaucoup d'erreurs d'ordre de grandeur sur des chiffres pour la France sont commises (par exemple un étudiant parle de la « dette publique à 67% du PIB soit 1 milliard d'euros » et certains ne peuvent donner l'ordre de grandeur du PIB français, le niveau du RMI). La distinction entre approche normative et approche positive n'est pas connue. En outre, les connaissances sur l'Europe restent faibles (certains ont été incapables lors des questions de préciser la spécificité du Royaume-Uni par rapport à la France au sein de l'Europe ..., il y a confusion entre la politique monétaire et budgétaire). En revanche, les lectures des textes et paraphrases sont beaucoup moins fréquentes que les années précédentes, ce qui est satisfaisant.

Concernant les questions, certains étudiants ont du mal à mobiliser leurs connaissances pour raisonner et ils se contentent parfois d'attendre la question suivante. Les questions sont le plus souvent des moyens de tester la capacité à réfléchir plutôt que des connaissances précises, il est donc essentiel pour eux de montrer qu'ils cherchent à trouver des éléments d'explication. Cette année, la question suivante a été systématiquement posée aux étudiants « Quel fait économique vous a marqué cette année ? » : ils devaient choisir un évènement dans l'actualité économique et expliquer ce qui leur semblait important du point de vue économique. Certains étudiants ont fait des commentaires communs, plats, voire inintéressants, sans chercher à mobiliser leurs connaissances pour mettre en perspective les enjeux de l'évènement qu'ils avaient choisi de discuter.

## **Histoire**

La moyenne obtenue par les 24 candidats interrogés sur un dossier d'histoire s'élève à 10,9 . La note la plus basse est 04, la plus élevée 17.

Les dossiers proposés portaient sur :

### **Dossier 1 : Industrialisation dans l'Europe. Spécificités nationales et convergences :**

Hartmut Kaeble, "La divergence entre les sociétés françaises et allemandes, 1880-1930"

Youssef Cassis, "Y a-t-il eu convergence des économies européennes depuis 1945?",

*Le Mouvement social*, n°185, octobre-décembre 1998

### **Dossier 2 : Les effectifs de la CGT :**

Antoine Prost, *Autour du Front populaire*, Le seuil, 2006.

1. "Les effectifs syndicaux", 1918-1938"

2. "Les effectifs de la CGT en 1945"

### **Dossier 3 : Les redéfinitions de l'engagement :**

Axelle Brodriez, conclusion de *Le secours populaire français, 1945-2000: du communisme à l'humanitaire*, Presses de sciences po, 2006

Marie-Hélène Lechien, "Des militants de la "cause immigrée", pratiques de solidarité et sens privé de l'engagement", *Genèses* 50, mars 2003, pp. 91-110

#### **Dossier 4 : L'autonomie ouvrière : Allemagne fin XIXe siècle et RDA :**

Alf Lüdtke : "Le domaine réservé : affirmation de l'autonomie ouvrière et politique chez les ouvriers d'usine en Allemagne à la fin du XIX e siècle, *Le Mouvement social*, n° 126, janvier-mars 1984

Sandrine Kott, *Le communisme au quotidien, les entreprises d'Etat dans la société Est-Allemande*, Belin, 2004, extrait. pp. 57-74

#### **Dossier 5 : Le pouvoir central en France et les usages politiques du passé en France des années 1970 à nos jours :**

Claire Andrieu : "La commémoration des dernières guerres françaises : l'élaboration de politiques symboliques, 1945-2003

Sarah Gensburger : "Usages politiques de la figure du juste : entre mémoire historique et mémoires individuelles"

Jean-Luc Bonniol : " Echos politiques de l'esclavage colonial, des départements d'outre-mer au cœur de l'Etat"

In Claire Andrieu et alii, *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, PUP, 2006

#### **Dossier 6 : Le répertoire d'action ouvrière dans la France des années 1960-1970 :**

Etienne Pénissat : "Les occupations de locaux dans les années 1960-1970", *Genèses*, 59, juin 2005

Xavier Vigna, "Les luttes d'usines dans les années 68", *Histoire et sociétés*, n°10, 2° trimestre 2004.

#### **Dossier 7 : Expériences d'occupation européenne :**

Nicolas Beaupré et alii : "Ouverture"

Sabine Kienitz: "L'occupation française et la construction culturelle des différences nationales dans le Palatinat de 1918 à 1930"

Riccarda Tarriani : "Des bédouins particulièrement intelligents"? La pensée coloniale et les occupations françaises et britanniques de l'Allemagne : 1954-1949"

In *Histoire et sociétés*, n°17, 1<sup>er</sup> trimestre 2006-06-04

#### **Dossier 8 : Reconstitutions transnationales et usages de l'histoire :**

Sylvie Guillaume : "Le rapport à l'histoire des pro- et anti-européens des années 70 à nos jours

Sylvie Ollitrault : "Présentation de soi des ONG sur internet : créer une histoire "sans frontière" "

Anne-Marie Granet-Abisset : "Des escartons aux interreg : quand le passé est utilisé pour légitimer des reconstitutions transnationales : l'exemple des Alpes occidentales"

In Maryline Crivello et alii, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, PUP, 2006.

#### **Dossier 9 : Le statut des professions intellectuelles en France et en Europe :**

Gisèle Sapiro, " Les professions intellectuelles entre l'Etat, l'entrepreneuriat et l'industrie"

Gisèle Sapiro, Boris Gobille, "Propriétaires ou travailleurs intellectuels? Les écrivains français en quête d'un statut"

In *Le Mouvement social*, n°214, janvier-mars 2006

#### **Dossier 10 : Services publics : l'invention d'une notion :**

Francis Démier : "Economistes libéraux et "services publics" dans la France du 1<sup>er</sup> XIXe siècle"



Laurent Dubois de Carratier : " le Conseil d'Etat et le service public : concessions et services publics industriels et commerciaux (1880-1950)"  
 In *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 52-3, juillet-septembre 2005

**Dossier 11 : Les services publics en France : Théories et pratiques :**

Olivier Dard, "Les économistes et le service public d'une guerre à l'autre"

Michel Margairaz : "Les services publics économiques en experts, praticiens et gouvernants dans le 1<sup>er</sup> XXe siècle : d'une configuration historique à l'autre"

In *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-sept 2005, tome 52, n° 3, pp. 119 à 165

**Dossier 12 : La protection sociale en Europe et aux Etats-Unis : Approches comparatives :**

Noel Whiteside, "Une comparaison des systèmes de protection sociale en Allemagne, en France et en Grande- Bretagne"

Cecile Lefèvre : "Etat social et socialisme d'Etat"

Elisabeth Vezzosi, "le *Welfare state*" aux Etats-Unis. Un Etat "maternaliste"?"

In *Histoire et sociétés, revue européenne d'histoire sociale*, N ° 6, pp. 22-40, 59-61, 81-89

Comme à l'ordinaire, les sujets choisis concernaient plus spécifiquement l'histoire sociale avec, cette année, une fréquente perspective comparatiste. Nous nous sommes parfois autorisés du caractère résolument transdisciplinaire de certains travaux contemporains pour les intégrer aux dossiers quand même ils n'émanaient pas d'historiens. On attendait alors des candidats qu'ils s'interrogent sur la question de l'historicisation de la démarche sociologique. La plupart des dossiers ont été constitués à partir d'articles parus dans les récents numéros des grandes revues d'Histoire ou de Sciences Humaines ou d'extraits de récents colloques.

D'excellents candidats témoignent d'un bon niveau de connaissances générales, d'une capacité à saisir les enjeux des sujets proposés, à croiser les approches méthodologiques comme à dégager les apports du dossier au regard de l'une et l'autre des disciplines concernées. Mais trop de candidats manquent de rigueur dans l'usage des concepts et abstractions (totalitarisme, socialisme, solidarité...). On attend avant tout des candidats qu'ils soient capables de réfléchir à l'historicisation des questions posées à partir de chacune des trois disciplines. Il apparaît parfaitement compréhensible qu'ils n'aient pas une connaissance historique pointue sur chacun des sujets proposés. Du moins s'étonne-t-on de ce que certains se tendent des pièges à eux-mêmes en introduisant des éléments externes au dossier quand leurs connaissances relatives à ces derniers se révèlent très vite défailtantes (ainsi, un développement sur l'URSS et les démocraties populaires dans le dossier sur les occupations). Un minimum de culture générale est du moins requis tant en histoire (toujours des ignorances sur la loi Le Chapelier...) que sur des questions contemporaines (le financement des partis politiques, par exemple)

On rappellera utilement, comme à l'ordinaire, aux candidats que les conclusions des articles proposés ou du moins de l'un des deux fournissent la plupart du temps une voie d'entrée dans des articles qui doivent à la nature de la discipline d'être parfois épais et qu'il leur est toujours loisible d'orienter leur présentation dans le sens qui leur convient à la condition d'argumenter et de présenter un argumentaire solide. La plupart de ces dossiers proposés autorisent en effet divers types de lectures et de présentations et le jury ne privilégie pas nécessairement telle d'entre elles. Tel dossier sur l'Etat-providence a pu être ainsi traité sur un mode très théorique par un candidat qui s'est interrogé sur le pourquoi de la faible appropriation des modèles économiques en l'espèce par les historiens et sur la spécificité de l'approche historique et de manière toute historique par un autre, avec dans l'un et l'autre cas d'excellents résultats. On se permet toutefois de suggérer aux candidats que s'agissant d'histoire, il peut toujours être utile (et parfois salvateur) de s'interroger sur la validité d'un plan chronologique qui souvent permet une articulation aisée des dossiers, propre à dégager des thématiques transversales.

## Sociologie

Les 27 prestations portant sur des dossiers de sociologie ont donné lieu à des évaluations s'échelonnant de 1 à 18 ; elles se sont dans l'ensemble traduites par de meilleures notes que celles de la session précédente : la moyenne est de 10,51 alors qu'elle s'élevait à 9,86 en 2005. Parmi les explications de la dispersion élevée des notes (l'écart-type est de 4,76), il faut mentionner les différences de profil des candidats. Certaines disparités sont en effet repérables. Ainsi, pour les 6 candidats uniquement admissibles à l'ENS et les 9 qui sont uniquement admissibles à l'ENSAE, les moyennes et écarts-types présentent des valeurs sensiblement différentes.

	Admissibles ENS	Admissibles ENSAE
Moyenne	12	10,11
Ecart-type	4,38	5,88

L'écart-type comparativement moins élevé de la population des bi-admissibles ENS + ENSAE (4,27) tempère les effets de ces différences de profils sur la dispersion d'ensemble.

Les douze dossiers de sociologie portaient sur les thèmes suivants :

### **Dossier 1 : Les violences urbaines :**

Bonelli (Laurent), « Renseignements généraux et violences urbaines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 136-137, mars 2001, pp. 95-103

Collovald (Annie), « Des désordres sociaux à la violence urbaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 136-137, mars 2001, pp. 104-113.

### **Dossier 2 : Cadres d'hier Cadres d'aujourd'hui :**

Boltanski (Luc), *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Minuit, Coll° « Le sens commun », 1982, pp. 463-480

Bouffartigue (Paul), « Les métamorphoses du salariat de confiance : les cadres dans le tournant des années quatre-vingt-dix », *Travail et Emploi*, n° 86, avril 2001, pp. 107-123.

### **Dossier 3 : Corps de classe Corps qui classe :**

Herpin (Nicolas), « La taille des hommes : son incidence sur la vie en couple et la carrière professionnelle », *Economie et Statistique*, n° 361, 2003, pp. 71-90

De Saint Pol (Thibaut), « Corps et appartenance sociale : la corpulence en Europe », *Données sociales – La société française*, INSEE, 2006, pp. 649-656.

### **Dossier 4 : La démocratisation scolaire en chiffres :**

Merle (Pierre), « Enseignement : quelle démocratisation ? », *In La société française et ses fractures, Cahiers français*, n° 314, mai-juin 2003, pp. 71-77

Garcia (Sandrine), Poupeau (Franck), « La mesure de la « démocratisation » scolaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 149, septembre 2003, pp. 74-87.

### **Dossier 5 : Les formes contemporaines de la domination :**

Martuccelli (Danilo), « Figures de la domination », *Revue Française de Sociologie*, vol. 45, n° 3, 2004, pp. 469-494

Courpasson (David), *L'action contrainte*, P.U.F., 2000, pp. 255-263.

### **Dossier 6 : L'écriture sociologique :**

Masson (Philippe), « La fabrication des Héritiers », *Revue Française de Sociologie*, vol. 42, n° 3, 2001, pp. 477-504

Passeron (Jean-Claude), *Le raisonnement sociologique*, Nathan, Coll° « Essais & recherches », 1990, pp. 79-88.

**Dossier 7 : L'entreprise politique et ses professionnels :**

Gaxie (Daniel), *La démocratie représentative*, Montchrestien, Collection "Clefs", 1993, pp. 77-101  
Offerlé (Michel), *Les partis politiques*, P.U.F., Collection "Que sais-je ?", 1991, pp. 28-38.

**Dossier 8 : L'informatique au travail :**

De Saint-Laurent (Anne-France), « Qui fait quoi ? Pratiques de l'informatique et résistance des métiers dans un quotidien régional », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 134, septembre 2000, pp. 56-61

Pinto (Josiane), « Les secrétaires et la nouvelle économie des bureaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 134, septembre 2000, pp. 62-65

Bonvin (François), Faguer (Jean-Pierre) « Une génération d'autodidactes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 134, septembre 2000, pp. 76-83.

**Dossier 9 : Mobilisation, mouvements sociaux, ruptures :**

Olson (Mancur), « Logique de l'action collective et organisations », *In Birnbaum (Pierre), Chazel (François), Sociologie politique (Textes)*, Armand Colin, Coll. U, 1978, pp. 224-230

Oberschall (Anthony), « Une théorie sociologique de la mobilisation », *In Birnbaum (Pierre), Chazel (François), Sociologie politique (Textes)*, Armand Colin, Coll. U, 1978, pp. 231-241

Davies (James C.), « Vers une théorie de la révolution », *In Birnbaum (Pierre), Chazel (François), Sociologie politique (Textes)*, Armand Colin, Coll. U, 1978, pp. 242-248.

**Dossier 10 : Redéfinitions de la paysannerie :**

Mendras (Henri), "L'invention de la paysannerie. Un moment de l'histoire de la sociologie française d'après-guerre", *Revue Française de sociologie*, 41-3, 2000, pp. 539-552

Muller (Pierre), *Le technocrate et le paysan*, Editions Economie et Humanisme - Les éditions ouvrières, 1984, pp. 61-82.

**Dossier 11 : Les usages sociaux de la puériculture :**

Prost (Antoine), *Histoire générale de l'éducation et de l'enseignement en France*, Tome IV : L'école et la famille dans une société en mutation, Nouvelle librairie de France, 1981, pp. 67-77

Gojard (Séverine), « L'alimentation dans la prime enfance. Diffusion et réception des normes de puériculture », *Revue Française de Sociologie*, 41-3, 2000, pp. 475-494 et 502-504, [Extraits].

**Dossier 12 : Le journalisme et l'économie :**

Riutort (Philippe), « Le journalisme au service de l'économie. Les conditions d'émergence de l'information économique en France à partir des années cinquante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131-132, 2000, pp. 41-55

Duval (Julien), « Concessions et conversions à l'économie. Le journalisme économique en France depuis les années quatre-vingt », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131-132, 2000, pp. 56-72.

Les dossiers *a priori* difficiles ne sont pas nécessairement ceux qui ont donné lieu aux moins bons exposés. De même, ceux qui paraissent les moins complexes se sont parfois soldés par des prestations de faible niveau. Outre un effort de compréhension, les dossiers les plus théoriques requièrent des illustrations au moyen d'exemples appropriés, c'est-à-dire justes, choisis à bon escient mais aussi ayant fait l'objet d'un travail d'adaptation au sujet. Réciproquement, les dossiers plus descriptifs gagnent à être mis en perspective théoriquement.

L'application à commenter des éléments statistiques de certains dossiers a été très appréciée. Pour certains dossiers portant même sur les usages des données chiffrées, c'était une nécessité destinée à

mettre en valeur la compréhension de ces outils par les candidats. Même satisfaction lorsqu'a été constatée l'attention portée aux dates de parution des textes soumis à l'analyse. Pour deux dossiers, relever qu'il s'agissait de textes portant sur un même thème mais à vingt ans d'intervalle constituait une entrée pertinente pour bâtir une analyse du dossier.

Si recourir au tableau pour étayer son argumentation est une éventualité tout à fait envisageable, encore faut-il qu'il y ait une valeur ajoutée à cette utilisation, c'est-à-dire que la démarche soit porteuse d'un intérêt analytique ; cela implique un minimum de clarté, y compris dans l'écriture.

Même si les résultats d'ensemble dénotent un niveau de connaissances tout à fait convenable, des lacunes sont pour le moins étranges.

Le jury a pu observer une méconnaissance assez surprenante du politique en général, c'est-à-dire, dans le cadre de l'épreuve, de travaux et de résultats de l'histoire et de la sociologie politique ; culture et sensibilité politiques ont parfois semblé bien peu étendues. A titre d'exemples : les différents modes de scrutin aux élections législatives, les principales prérogatives du Président de la République, bref quelques connaissances institutionnelles élémentaires n'étaient pas acquises. Les changements politiques de 1981 n'étaient que très vaguement connus ou sous une forme très vague ne parvenant à masquer l'absence de connaissances pertinentes.

De même, la notion de carrière n'a que très rarement été explicitée avec clarté et référée à des travaux précis de sociologues. Pour quatre candidats, il a été constaté que l'œuvre et la trajectoire intellectuelle de Luc Boltanski étaient inconnues, c'est-à-dire même pas méconnues ; illustration de la culture peu précise sur l'histoire intellectuelle des différentes disciplines, et plus largement des transformations de ce champ. Deux anecdotes pour terminer sur cette méconnaissance : le CSE n'est pas une institution de l'Union Européenne, de même que l'INRA n'est pas un centre de recherche marxiste.

**EPREUVE ORALE D'ANGLAIS**

(Préparation : 1h ; exposé : 30 min : coefficient : 2)

Jean-Louis Duchet, Laura Spittal, Lauriane Hillion, Dorothée Baud, Patrick Doucet.

Le type de document soumis aux candidats est un document audio d'une durée inférieure à 4 minutes, extrait d'une émission radiophonique, dans lequel s'expriment au moins deux locuteurs (interview, débat). Le format des documents est numérique. Les candidats en prennent connaissance grâce à une interface électronique qui émule une platine cassette.

Le jury a entendu 36 candidats. Les notes attribuées s'étagent de 04 sur 20 à 18,5 sur 20 avec une moyenne de 12,13 sur 20. Seuls 5 candidats ont obtenu 08 sur 20 ou moins, 12 ont obtenu entre 09 et 11,5 sur 20 et les autres ont obtenu 12 ou plus.

Cette année les candidats ont travaillé entre autres sur la Nouvelle Orléans, le jour du Mardi Gras, sur les écoutes secrètes de la National Security Agency, sur le flou autour de ce que recouvre la loi contre la chasse en Grande-Bretagne, sur la définition du terrorisme, l'homosexualité dans l'Eglise anglicane, sur les aides dont les immigrants clandestins aux Etats-Unis peuvent bénéficier, sans avoir à décliner leur identité ni révéler leur statut de clandestin.

Cette année encore, le jury a apprécié l'excellente préparation des candidats, et a entendu beaucoup de présentations d'un niveau remarquable. Les candidats maîtrisent bien les techniques de présentation orale, ainsi que le lexique de ce genre d'exercice. Ils étaient nombreux cette année à demander combien de temps devait durer leur présentation. Rappelons que leur exposé devrait durer une douzaine de minutes.

Nous encourageons les candidats à prendre le temps de bien identifier ce qui fait l'objet du reportage ou du débat. Ainsi, des candidats dont la maîtrise linguistique était excellente ont été sanctionnés par une note moyenne en raison de contresens majeurs. Il fallait par exemple repérer que le reportage à la Nouvelle Orléans avait lieu le jour du Mardi Gras, occasion pour les médias de faire le bilan de la reconstruction, six mois après Katrina. Il fallait comprendre que les « *Indians* » interviewés n'étaient pas de vrais Indiens mais des Noirs déguisés pour l'occasion en Indiens, qui expliquaient pourquoi ils avaient décidé de participer comme de coutume, ou non, au carnaval. D'autres candidats ont manqué de précision dans ce qui faisait l'objectif du document audio. Ainsi l'interview de Mariela Dabbah, auteur de « *How to Find a Job in the United States: A Special Guide for Latinos* » n'avait pas pour but de « parler des Latinos » ni de « parler des stéréotypes », mais de présenter un point de vue tendancieux sur l'insertion professionnelle des Latinos, y compris des immigrants clandestins. Son objectif est de les éclairer sur les différentes façons de profiter des services d'aides à l'insertion professionnelle mis en place par le gouvernement américain.

Nous mettons également les candidats en garde contre la tendance, que permet leur bonne compétence de compréhension, à trop citer textuellement le document audio. Comme les années précédentes, nous regrettons que beaucoup de comptes rendus restent trop linéaires. L'absence de structuration et la tendance à répéter ce qu'ils ont entendu rendent leurs exposés parfois peu clairs ou ennuyeux, surtout quand ils ont à rendre compte d'un débat, dans lequel inévitablement, les protagonistes se contredisent ou tiennent des propos allusifs. C'est au candidat de restructurer, de refaire sens de ce qui a été dit, de mettre en évidence les contradictions, les zones d'ombre, de restituer les propos tenus par les invités encore plus clairement qu'ils n'ont été exprimés.

Les commentaires sont souvent le lieu où les candidats manient des concepts et des comparaisons. Nous les encourageons pour cela à travailler les règles d'utilisation de l'article défini ainsi que les structures comparatives. Nous avons beaucoup entendu de *the* intrusifs (« What constitutes the innocence? » « the British society », « the British identity »), ainsi que des adjectifs + *-er* suivis de *that* au lieu de *than* (« bigger that », au lieu de « bigger than »). Rappelons également que *information* est indénombrable en anglais et ne se met donc pas au pluriel.

Le jury a apprécié les productions orales des candidats qui ne se sont pas contentés de simplement réutiliser le vocabulaire contenu dans leur document audio, mais qui ont su exploiter un lexique plus large. Nous n'avons guère relevé d'erreurs lexicales répétées. Rappelons que *in a first time* ne se dit pas, que *species* prend un *-s*, même au singulier (*a species*) et que *threat* est un nom et non un verbe (*to threaten*).

Alors que les connaissances lexicales des candidats sont généralement bonnes, c'est plutôt les qualités de production orale qui les départagent lors de cette épreuve. Si un candidat n'a pas donné entière satisfaction au jury, c'est généralement pour des défauts d'accentuation et de correction vocalique.

Etant donné les concepts que les candidats doivent manier, il n'est pas surprenant que les erreurs d'accentuation répétées aient porté précisément sur des mots dérivés dotés de suffixes qui modifient le rythme d'une base lexicale dont l'accentuation est familière. *Multi'CULturalism* et *'TERrorism* ne prennent pas un accent sur l'avant-dernière syllabe.

Nous invitons les candidats à être vigilants sur la prononciation du <ch> en anglais. *Choose*, *children*, *choice* et *chief* se prononcent comme *chicken* et non comme *shirt*.

Le /s/ est devenu /z/ chez certains candidats influencés par le français, dans des mots comme *base*, *basic*, ou encore *increasing*.

Le <w> a posé problème à certains candidats. Ainsi, contrairement à l'usage français, il ne se prononce pas dans *interviewer* ou *interviewed*. Il est muet dans *answer*, dans *who* et dans *whole*, qui se prononce comme *hole* et non comme *wall*.

Rappelons que dans des mots comme *guarantee* et *guard*, le <u> ne se prononce pas /w/. Ces deux mots se prononcent comme s'ils s'écrivaient *garantee* et *gard*. De même, dans *build*, le <ui> se prononce /I/ (comme si le mot s'écrivait *bild*) et non avec un /u/ français.

La similarité avec le français amène certains candidats à mal prononcer certains sons vocaliques. Ainsi *nation* et *native* se prononcent comme *make* et non comme *mat*. Le <e> dans *PROblem* et *SYStem* est non accentué et se prononce avec un schwa et non un /e/ comme dans *bed*.

Le <a> accentué de *'Area* se prononce comme dans *heir*.

Les <e> et <ie> de *species* se prononcent comme dans *please* et non comme *space* ni *special*.

Le <e> de *media* se prononce comme dans *mean* et non comme dans *middle*..

Le <aw> de *lawyer* se prononce comme dans *door*, mais le mot est à distinguer de *layer* et de *lower*.

Les candidats omettent souvent la diphtongue dans *change* prononcé avec un /e/ comme dans *check*. En revanche, ils diphtonguent des suffixes inaccentués. Le suffixe *-al* dans des mots comme *normal*, *usual*, *liberal*, *neutral*, *cultural*, *local*, *special*, *federal* ou encore la terminaison en *-al* dans *individuals*, *scandal*, sont souvent prononcés à la française. Une mention particulière est à apporter pour *legal*. Très souvent le <e> est prononcé /I/ (comme dans *little*) et non /i:/ comme dans *please*, et le <al> est prononcé à la française. De plus, le <g> est parfois prononcé /kw/, comme si les candidats confondaient ce mot avec *equal*.

Le suffixe *-able* dans des mots comme *reasonable*, *comparable*, a été prononcé comme l'adjectif *able*, avec un déplacement d'accent injustifié. De même pour le suffixe *-ate*, dans des adjectifs

comme *desperate, elaborate, inappropriate, corporate, accurate*, prononcé comme le verbe *ate*. Le schéma accentuel de *representative* est mal maîtrisé. C'est *repreSENtative* qu'il faut dire avec un schwa pour le *ta* et non *represenTAtive*.

Les candidats sont également tentés de systématiquement prononcer <ur> comme <ure>, comme dans *The Cure*. Rappelons que, dans des syllabes accentuées, <u> + <r> (+ éventuellement une autre consonne) se prononce comme <i> + <r> (*bird, third*). Cela vaut pour des mots comme *oc'cur* et *'urged*.

**EPREUVE ORALE D'ALLEMAND**

(Préparation : 1h ; durée : 30 minutes – coefficient : 2)

20 candidats – notes de 7 à 17

Moyenne des 17 candidats : 12,72 Ecart type : 2,96

La plupart des candidats ont su présenter dans une langue très correcte et avec dynamisme les grandes lignes des reportages ou interviews enregistrés et ont su défendre avec conviction leur opinion.

Nous renvoyons aux rapports des années précédentes en ce qui concerne les exigences de cette épreuve et les attentes des examinateurs. Rappelons que le temps de préparation est largement suffisant pour pouvoir faire une introduction consistante et organisée.

Les textes d'oral choisis cette année et enregistrés directement sur des médias allemands traitaient des sujets suivants :

- L'intégration des étrangers (tests pour les immigrants demandant la nationalité allemande, etc. ) ;
- Les causes et les conséquences de l'explosion du prix du pétrole ;
- La position du parti écologiste allemand sur la réforme du fédéralisme (interview) ;
- L'introduction des droits universitaires payants en Hesse : réaction des mouvements étudiants et de diverses personnalités politiques de ce Land ;
- Un problème précis d'environnement : litige juridique entre la République tchèque et le Land de Sachsen-Anhalt à propos de décharges sauvages et de transports illégaux de déchets industriels entre les deux pays ;
- Le patriotisme économique en France et en Allemagne.

Rappelons aux candidats qu'il est essentiel de structurer l'exposé, de dégager les idées principales ou l'idée directrice du reportage ou de l'interview, et qu'ils ne doivent pas hésiter au cours de l'entretien à défendre leurs points de vue, arguments à l'appui, et à utiliser leurs connaissances de la vie politique et économique au lieu de plaquer une question de cours. Il semble par exemple un peu étonnant que certains candidats d'un très bon niveau linguistique ignorent le nom du ministre allemand de l'économie ou n'aient pas suivi durant l'hiver 2005/2006 l'affaire Gasprom impliquant l'ex-chancelier Schröder.

Quant à la correction de la langue, elle est dans l'ensemble satisfaisante, hormis l'usage du génitif pluriel et les désinences des adjectifs épithètes.



**EPREUVE ORALE D'EPSAGNOL**

(Préparation : 1 heure ; durée : 30 minutes - coefficient :2)

L'épreuve consiste à présenter et commenter un texte d'intérêt général, économique et / ou sociologique. Elle se déroule en trois temps : un compte-rendu suivi d'un commentaire (qui ne doivent pas prendre plus de 20 minutes ) puis d'un entretien avec le jury dans les 10 dernières minutes. Cet entretien, conduit dans un esprit positif, est destiné à permettre au candidat de préciser ou de nuancer tel ou tel de ses propos.

Rappelons que, selon les textes, l'épreuve peut se dérouler partiellement en laboratoire de langues et que l'usage d'un dictionnaire est interdit.

**Documents proposés.**

Les documents enregistrés étaient tirés de journaux (*ABC; Clarín ; Cinco Días*) de l'année en cours. *Comprar una vivienda* mettait en évidence le décalage entre les salaires des jeunes gens qui arrivent sur le marché du travail et les prix vertigineux de l'immobilier dans les plus grandes villes d'Espagne. *Larga vida a Pinochet* est une interview du juge chilien qui traite du cas Pinochet. Il espère que celui-ci vivra assez longtemps pour que le traitement du dossier permette l'établissement des exactions commises pendant la dictature et la mise en évidence de la corruption qui a caractérisé le régime. *Energías renovables : la energía eólica* rapporte l'espoir suscité en Espagne par le développement de cette énergie propre comme contribution à une alternative à terme crédible à la production d'énergie nucléaire.

**Rapport de l'épreuve**

Cinq candidats se sont présentés à cette épreuve et ont obtenu respectivement : 14,14,15,17 et 18.

Les performances ont été très satisfaisantes cette année puisque tous les candidats ont obtenu des notes égales ou supérieures à 14. Ces prestations ont fait la preuve d'une excellente préparation tant sur le plan de la richesse du bagage linguistique que sur celui des connaissances relatives aux réalités du monde hispanique.

Rappelons aux candidats qu'ils doivent prévoir un exposé d'une quinzaine de minutes qui sera suivi d'un entretien avec le jury et que le niveau de langue -correction syntaxique et richesse lexicale- est le critère principal d'évaluation de l'épreuve. Les défauts les plus pénalisants qui caractérisent les prestations les moins réussies sont les déplacements d'accent, les barbarismes, les graves fautes de construction, les erreurs dans le choix des auxiliaires, et tout

particulièrement une conjugaison irrégulière mal maîtrisée. Le jury apprécie que le candidat qui commet des erreurs au cours de son exposé soit capable, quand il est sollicité au moment de la reprise, de rectifier certaines de ses erreurs linguistiques et valorise cette aptitude.

### **Conseils pour la préparation de l'épreuve**

Les candidats de cette année semblaient s'être préparés sérieusement à cette épreuve. Le jury voudrait toutefois rappeler aux futurs préparateurs quelles en sont les exigences.

L'épreuve se déroule selon les étapes suivantes :

- brève présentation de l'article indiquant son sujet, sa source et sa date de publication si elles sont indiquées dans le document enregistré ;
- un compte-rendu précis et structuré du document, ce qui implique une hiérarchisation des informations pour dégager les axes essentiels ;
- une présentation claire de la problématique induite par le document ;
- un commentaire aussi argumenté que possible faisant valoir les connaissances contextuelles dont le candidat peut disposer.

Faut-il rappeler que la correction et la richesse de la langue sont évidemment indispensables à une bonne prestation? De même il convient de veiller à la qualité de la prononciation. Si l'on n'attend pas des candidats des performances de spécialistes, il est néanmoins souhaitable qu'ils puissent éviter les erreurs dans le choix des auxiliaires et qu'ils fassent preuve d'une maîtrise suffisante des conjugaisons régulières et irrégulières. Le vocabulaire courant doit être connu. et une certaine ouverture d'esprit du candidat au moment de l'entretien est évidemment souhaitée.

Il est conseillé aux candidats de consacrer du temps à lire et à s'informer pour être à même d'aborder la réflexion sur les documents de façon pertinente. Il faut qu'ils fréquentent la presse, qu'ils soient attentifs aux émissions radiophoniques ou télévisuelles concernant les pays hispanophones, de même qu'ils puissent consulter les sites Internet consacrés à l'Espagne ou à l'Amérique latine de façon à rafraîchir leurs connaissances lexicales et à assurer leur maniement des structures linguistiques.